

# SYMBIOSES

Le magazine de l'Éducation relative à l'Environnement (ErE)

## Silence, on écoute



Les fournitures de  
bureau passent  
au vert **p.6**

Le bruit  
c'est la vie! **p.8**

Sur la piste d e s  
bruits  
de l'école **p.13**

Découvrir la ville  
pour sortir de  
la délinquance **p.18**

Réseau  
d'Information et de  
Diffusion  
en Éducation à  
l'Environnement  
association sans but lucratif

L'asbl Réseau IDée veut promouvoir l'Éducation relative à l'Environnement à tous les niveaux d'âge et dans tous les milieux socioculturels.

Elle a pour objet d'assurer la circulation optimale de l'information, la valorisation et la diffusion des réalisations ainsi que la réflexion permanente dans le domaine de l'Éducation relative à l'environnement.

Trimestriel, **SYMBIOSES** s'adresse à tous ceux et celles qui sont amenés à pratiquer ou promouvoir l'éducation à l'environnement.

Le Réseau IDée fournit l'abonnement à **SYMBIOSES** en échange de la cotisation de membre adhérent (10 € – pour l'étranger, 13,8 €, par mandat postal uniquement – à verser au compte n° 001-2124123-93 du Réseau IDée – 266 rue Royale – 1210 Bruxelles).

Présidente  
et éditrice responsable:  
• Nathalie GROSJEAN  
266 rue Royale  
1210 Bruxelles

Édition et diffusion:  
• Réseau IDée,  
266 rue Royale  
1210 Bruxelles  
T : 02/286 95 70  
F : 02/286 95 79  
e-mail :  
info@reseau-idee.be  
<http://www.reseau-idee.be>

Ont collaboré à ce numéro:  
• Marie BOGAERTS • César CARROCERA GIGANTO • Cristine DELIENS • Christophe DUBOIS • Peggy DUBOIS • Sandrine HALLET • Nathalie PINSON • Christophe ROUSSEAU • Sylvie SOLIGNAT • Joëlle VAN DEN BERG • Dominique WILLEMSSENS

Rédaction:  
• Christophe DUBOIS  
*rédacteur en chef*  
• Nathalie PINSON  
• Joëlle VAN DEN BERG  
*directrice de publication*

Illu couverture:  
• Philippe DE KEMMETER

Mise en page:  
• SISMO'graphe  
Jean-Marie LISON

Impression:  
• VAN RUYS

- ✋ Éditorial
  - Que de bruits! p.3
- ✋ Infos en bref p.4
- ✋ Truc pratique
  - Les fournitures de bureau passent au vert p.6
- ✋ Sur le terrain
  - Découvrir la ville pour sortir de la délinquance p.20
- ✋ Lu et vu pour vous p.22
- ✋ Agenda p.24

Dossier

## Silence, on écoute

- ✋ Matière à réflexion
  - Le bruit c'est la vie! p.8
- ✋ Expériences
  - Promenade à l'écoute du patrimoine p.10
  - Tu veux qu'on en parle p.11
  - Des bruits dans les casseroles p.12
  - Sur la piste des bruits à l'école p.13
- ✋ Adresses utiles p.14
- ✋ Outils p.16
- ✋ Activité p.18



SYMBIOSES est imprimé sur papier recyclé.

Le Réseau IDée bénéficie du soutien du Ministre de l'Environnement et du Ministre de l'Emploi en Région de Bruxelles-Capitale, du Ministre de l'Environnement de la Région wallonne et du service d'Éducation permanente de la Communauté française.

SYMBIOSES est envoyé gratuitement dans les écoles grâce aux soutiens des Ministres de l'Environnement des Régions wallonne et bruxelloise.



# Que de bruits !

**C**ELA FAISAIT LONGTEMPS qu'on en parlait, c'est maintenant fait, **SYMBIOSES** se penche sur le bruit ! Rumeurs et bouche à oreilles fonctionnant, nous avons recueilli les échos d'expériences éducatives de terrain, encore peu nombreuses aujourd'hui, et nous sommes allés sonder les quelques organisations actives autour de l'éducation à l'environnement sonore - autre manière de qualifier le « bruit ». Nous avons tendu l'oreille pour mieux vous en parler, espérant que cela résonne auprès de vous.

Cela fait penser à cette histoire que l'on m'a racontée. Elle se passe dans un quartier situé en périphérie urbaine. C'est l'histoire d'un âne qui habitait un carré de pelouse, face à la maison de ses propriétaires. Si sa présence réchauffait le cœur d'un certain nombre d'habitants, ses braiments ont, semble-t-il, fini par refroidir les oreilles d'autres voisins.

La « nuisance » a eu le dessus, l'âne a dû déménager dans une prairie à équidés, loin des humains, les laissant à leurs bruits rassurants que sont TV, radios, baladeurs, voitures, avions, aboiements de chiens...

Cet exemple, parmi tant d'autres, illustre les différences de perception et de valeur. Une anecdote qui aurait pu se produire auprès de chez vous et susciter autant de questions : quelle place accordons nous à la nature ? De quelle nature parlons-nous ? Où se situe la limite entre le son et le bruit ? Jusqu'où pouvons-nous tolérer le bruit de notre voisin ? Avons-nous besoin de bruit ? De quels bruits ? Etc.

Nous pouvons partir d'études scientifiques, de mesures, mais toujours serons-nous encore confrontés aux différences de perception, de contexte, de personnes, de milieu, etc.

Ces histoires de bruits touchent notre quotidien et se prêtent ainsi à des approches pédagogiques, riches et insoupçonnées au premier abord. Elles sont porteuses de questionnements, de recherches, d'expérimentations, de confrontations, de débats, voire même de passages à l'action. De nombreuses portes d'entrées seront développées dans les pages qui suivent, en voici quelques unes :

- quand le bruit devient communication : de l'émission à la réception, l'homme utilise les langages sonores pour s'exprimer, pour s'informer ;
- quand le bruit devient prétexte à éveiller la curiosité, à découvrir un environnement, à s'ouvrir à des paysages sonores ;
- quand le bruit devient sujet de débats : entre santé, sensibilité et ouverture à l'autre, où se situe notre seuil de tolérance ? Cela veut dire quoi « respecter » autrui ? Au nom de quel intérêt pouvons-nous dépasser des seuils ? Etc.

Fermez les yeux, ouvrez les oreilles, ce numéro de **SYMBIOSES** vous réserve des surprises. Entendez-le déjà bruissonner...

Joëlle VAN DEN BERG  
Secrétaire générale  
du Réseau IDée



## Robinetts fontaines dans les écoles

### bruxelloises...

Après le succès de la cuvée 2002 (voir **SYMBIOSES** n° 58 et 59), la campagne d'installation de robinets fontaines dans les écoles bruxelloises reprend pour l'année scolaire 2003-2004.

Ainsi, 61 écoles primaires bruxelloises recevront un ou plusieurs robinets fontaines et bénéficieront de l'accompagnement pédagogique assuré par la Maison de l'Eau et de la Vie et Green Belgium, en partenariat avec le Réseau IDée, Tournesol, la Maison Médicale Norman Béthune et Biloba. Dans chacune de ces écoles, une classe relais recevra la mission de mener sa campagne de promotion de l'eau du robinet et de respect des dispositifs.

Plus d'infos : Maison de l'Eau et de la Vie (02 209 16 36, [info@maisondeleau.be](mailto:info@maisondeleau.be)) - [www.maisondeleau.be](http://www.maisondeleau.be).



### ...et wallonnes

Côté wallon, une action de sensibilisation des élèves à l'eau du robinet était proposée, associant trois partenaires : la Région mettait à disposition la fontaine à jet vertical, le distributeur offrait

l'eau et l'école assurait le raccordement au réseau. 63 écoles ont répondu à l'invitation du Ministre wallon de l'environnement. Chacune a reçu, avec sa fontaine, des

dossiers pédagogiques réalisés par le Réseau Éco-Consommation afin d'aider les enseignants à inscrire la présence de la fontaine dans l'école dans les programmes de cours. Michel FORET avait commandé 150 fontaines. Il lui reste donc 74 fontaines qui vont permettre de nouvelles expériences.

Plus d'infos : DGRNE - Service sensibilisation et communication (081 33 50 50).

CGé se positionne face à l'inégalité des élèves dans les écoles de la Communauté française.

CGé, 66 chée d'Haecht à 1210 Bruxelles (02 218 34 50 - [cge.bxl@cfwb.be](mailto:cge.bxl@cfwb.be)) - [www.changelement-egalite.be](http://www.changelement-egalite.be).

### Cartable vert mais parfois toxique

L'offre de produits scolaires respectueux de l'environnement et de la santé des utilisateurs est parcellaire, voire inexistante. Quand elle existe, elle est perdue dans la masse et mal garantie. Toute une série de fournitures scolaires dites « vertes » pose en outre des problèmes de toxicité et de durabilité. Tels sont, en substance, les résultats de l'enquête commandée à Test-Achats par le ministre wallon de l'Environnement, Michel FORET, dans le cadre de la 4<sup>e</sup> édition de la campagne « Cartable vert ». Ce dernier estime dès lors que les efforts de sensibilisation auprès du grand public et des distributeurs doivent être poursuivis et amplifiés. Il compte par ailleurs interpeller les autorités européennes afin qu'elles imposent une législation stricte et spécifique.

### Pesticides ? Non, merci !

Les 4 fédérations régionales d'associations de protection de l'environnement (IEW, IEB, BBL et Bral) lancent la campagne « Pesticides ? Non, merci ! »

Un dépliant est disponible au siège des Amis de la Terre. Il insiste sur les risques et invite à la prévention. Par ailleurs, une action auprès des chaînes de distribution les invite à éliminer les pesticides de l'alimentation - on estime aujourd'hui que près de la moitié des échantillons de fruits, légumes et céréales contient des résidus de pesticides - mais aussi des rayons. Enfin, pour tout comprendre et pour trouver des alternatives, surfez sur [www.pesticide.be](http://www.pesticide.be).

Plus d'infos : Inter - Environnement Wallonie (081 255 280).

Toujours pour favoriser des alternatives aux pesticides, le Réseau Éco-consommation et Espace Environnement ont récemment publié la fiche d'information « Je peux éviter d'utiliser des pesticides à la maison ».

Plus d'infos : Réseau Éco-Consommation (071 300 301 - [ee.ecoconso@ecoline.org](mailto:ee.ecoconso@ecoline.org)) - [www.ecoconso.org](http://www.ecoconso.org).

### Réseau Éco-Consommation



Le Réseau Éco-consommation publie des fiches-conseils à l'attention du public. La fiche n° 119 « Mieux utiliser sa voiture » est parue le mois dernier. Avec les fiches sur l'éco-mobilité et les carburants automobiles, vous disposerez de tous les trucs et astuces pour améliorer votre mobilité. Disponible gratuitement sur [www.ecoconso.org](http://www.ecoconso.org).

Plus d'infos : Réseau Éco-Consommation (071 300 301 - [ee.ecoconso@ecoline.org](mailto:ee.ecoconso@ecoline.org)).

### Solidarité



Solidarité est une « année citoyenne » qui rassemble des jeunes âgés de 17 à 25 ans, de milieux et de cultures différents. Diplômés ou non, ils s'engagent pendant 9 mois dans un projet d'équipe alliant un engagement citoyen sous forme de services à la collectivité (chantiers) et un temps de formation. Les équipes de volontaires sont complètes pour cette année. Par contre, si vous avez des chantiers à leur proposer ou des formations courtes à leur offrir (techniques d'animation, initiation vidéo, module sur la citoyenneté, formation en éducation à l'environnement...), ils cher-

### École et Nature (France)

20 bougies et 2 médailles

Né en 1983 des Premières Rencontres nationales entre enseignants et animateurs nature ayant envie d'échanger sur leurs pratiques pédagogiques, le réseau vient de souffler ses 20 bougies au cours de leurs 20<sup>es</sup> Rencontres, cet été. Comme toujours l'occasion d'explorer des démarches de terrain - cette fois autour du thème des « jardins », d'échanger des expériences, d'alimenter la réflexion. Roland GÉRARD et Francis THUBÉ, tous deux très engagés au sein d'École et Nature, ont par ailleurs été décorés par la Secrétaire d'État au développement durable de la médaille de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Une fameuse reconnaissance de l'investissement des acteurs de l'Éducation relative à l'Environnement, non !?

[www.ecole-et-nature.org](http://www.ecole-et-nature.org)

### ChanGements pour l'Égalité



La CGE, Confédération Générale des Enseignants devient désormais CGé, ChanGements pour l'égalité. Ce mouvement socio-pédagogique, lancé en 1970, a réuni dès le départ des enseignants de tous les réseaux, se voulant à la fois un groupe de pression et un acteur sur le plan pédagogique. Notamment connu pour les succès répétés des Rencontres Pédagogiques d'Été, son périodique Échec à l'Échec (qui devient « Traces »), ce mouvement progressiste, est depuis toujours marqué par l'implication des enseignants dans son fonctionnement, notamment des enseignants engagés en milieux populaires. Aujourd'hui, la « nouvelle »

chent toujours des partenaires pour les accompagner.

Plus d'infos : Solidarité (02 503 20 45 - [contact@solidarite.be](mailto:contact@solidarite.be)) - [www.solidarite.be](http://www.solidarite.be).

**Toutes les adresses bio**



Nature et Progrès a sorti la 5<sup>e</sup> édition du Biottin, le répertoire des points de vente de produits bio en wallonie et à Bruxelles (producteurs, magasins et marchés). La grande nouveauté de cette année est de rassembler dans un volume de 160 pages, les adresses du secteur alimentaire mais également celles de l'écobioconstruction.

Vous recevrez le Biottin en envoyant vos coordonnées postales accompagnées de 5 timbres à 0,49 € à Nature & Progrès, 520 rue de Dave à 5100 Jambes (081 30 36 90).

**Appel à projets**

La Fondation Roi Baudouin lance l'appel à projets « Quartier de Vie ». Il s'adresse aux groupements d'habi-

tants, aux communes, aux entreprises, aux associations, écoles... La Fondation leur propose d'unir leurs forces pour mener à bien un projet qui améliore la qualité de vie dans leur commune, quartier ou village. Candidatures jusqu'au 17 novembre 2003.

Par ailleurs, Électrabel vient de créer un Fonds pour la préservation de l'environnement, au sein de la Fondation Roi Baudouin. Le Fonds redistribuera un montant total de 330 000 Euros à des initiatives qui contribuent de façon durable à la préservation de l'environnement en Belgique tout en sollicitant la participation active du citoyen. Le premier appel à projets est en cours. Candidatures jusqu'au 30 novembre 2003.

Plus d'infos : Fondation Roi Baudouin (02 511 18 40 - [info@kbs-frb.be](mailto:info@kbs-frb.be)) - [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be).

**Brevet cycliste**

Pour favoriser l'usage du vélo et pour que nos enfants puissent rouler à bicyclette avec un maximum de sécurité, il s'avère nécessaire de leur apprendre le code de la route, les pièges de la circulation, les bons réflexes et l'évaluation des risques. C'est pourquoi la Région wallonne et la Communauté française, avec l'IBSR, ont créé le Brevet du Cycliste. Se voulant comparable au tradi-

tionnel brevet de natation, ce nouveau brevet d'apprentissage s'adresse aux élèves de 5<sup>e</sup> primaire et implique activement les instituteurs et professeurs de gymnastique.

Pour en savoir plus, téléphonez au Cabinet du Ministre des Transports, de la Mobilité et de l'Énergie (081 32 34 11) ou surfez sur <http://daras.wallonie.be>, onglet « Le vélo est l'avenir de l'homme ».

**Incinération des déchets à domicile : Ne laissez pas votre santé partir en fumée**



Réalisée, en toute illégalité, au fond des jardins, l'incinération à domicile pollue l'air et le sol et présente des risques pour la santé. Malheureusement, cette pratique est encore courante en Wallonie. C'est pour sensibiliser le grand public aux risques qu'il encoure, qu'Inter-environnement Wallonie publie un dépliant disponible

via les acteurs de santé de proximité : pharmaciens, pneumologues et dermatologues. Ce dépliant se veut aussi didactique puisqu'il présente des solutions concrètes pour diminuer le volume des déchets ménagers et des adresses de référence pour mieux se documenter.

Plus d'infos : 081 255 294 - [v.bouttin@iewonline.be](mailto:v.bouttin@iewonline.be).

**Pour vous aider dans vos projets**



La sensibilisation et l'éducation au développement durable à l'école sont au cœur des préoccupations de l'asbl Coren. Cette année scolaire encore, les enseignants et les élèves qui veulent se lancer dans des projets éducatifs ne manqueront pas de soutien concret. Au programme : la campagne « Écoles pour Demain » (primaire et secondaire) en Région wallonne, les campagnes « L'énergie, consommons la autrement » (dernier degré primaire) et STIB (3<sup>e</sup> cycle primaire et 1<sup>er</sup> cycle secondaire) en Région de Bruxelles-Capitale.

Plus d'infos : Coren asbl (02 640 53 23 - [info@coren.be](mailto:info@coren.be)) - [www.coren.be](http://www.coren.be).

2 x 4 entrées gratuites pour **le Parc Chlorophylle** aux deux premiers lecteurs<sup>1</sup> qui en font la demande en téléphonant au 02 286 95 70

Le Parc Chlorophylle, Parc Forestier Récréatif de 9 hectares, de Manhay à Dochamps, offre au visiteur une découverte particulièrement originale du monde de la forêt. Construit sur les ruines d'un ancien Safari Parc, en plein cœur d'un vaste massif forestier, cet espace unique en son genre est situé à quelques kilomètres de la Baraque de Fraiture. Un des attraits principaux du Parc Chlorophylle est sa passerelle dans la cime des arbres. Sans oublier sa superbe plaine de jeux thématique sur la forêt. Les animations en bois, bien intégrées au milieu naturel, sont accompagnées de panneaux didactiques spécifiques. Inspiré de concepts existants dans les pays nordiques et anglo-saxons, le parc marie le ludique et le pédagogique. C'est « l'edutainment ».

**Fermé du 16/11/2003 au 15/03/2004.** Conditions spéciales pour les écoles. Infos : 084 37 87 74 - [info@parcchlorophylle.com](mailto:info@parcchlorophylle.com) - <http://www.parcchlorophylle.com>.

<sup>1</sup> Offre valable en priorité pour les abonnés en règle de cotisation (les écoles reçoivent SYMBIOSES gratuitement). Pour recevoir vos places gratuites, téléphonez sans tarder au Réseau IDée : 02 286 95 70 - [info@reseau-idee.be](mailto:info@reseau-idee.be).





# Les fournitures de bureau passent au vert !

Après le cartable des écoliers, examinons le contenu de nos bureaux et améliorons progressivement, par petites touches, notre impact sur l'environnement et la santé.

**R**IEN NE SERT de tout jeter, mais au fil du temps, de nouvelles habitudes peuvent être prises et à chaque commande ou renouvellement de matériel, des nouveaux critères peuvent être pris en compte.

Tout d'abord, avant d'acheter, vérifions ce qui peut être réutilisé. Ensuite, lors des achats, traquons les emballages inutiles : en achetant à la pièce dans les papeteries; en privilégiant les produits emballés dans du carton (à mettre dans la corbeille de tri des papiers/cartons) plutôt que dans des emballages plastiques, qui sont en général non recyclables.

## Matériel de bureau

**Privilégiez les matériaux écologiques : même s'ils sont plus coûteux au départ, ils peuvent au final engendrer des économies et s'avérer meilleurs pour la santé et l'environnement. Sans oublier ce petit côté « tendance » non négligeable.**

Le bureau idéal sera solide, en bois massif ou en métal. Vous y trouverez :

- un pot à stylos fabriqué maison à partir d'une boîte de conserve que l'on a décorée;
- dans le pot : des crayons en bois non teintés et non vernis ou un porte-mine solide; un stylo à plume si possible rechargeable (encre à base d'eau); des feutres à base d'eau ou d'alcool et de colorants alimentaires.

Dans le tiroir, seront réunis les petits accessoires bien utiles :

- une gomme en caoutchouc naturel, non colorée et sans étui; une latte et un taille-crayon en bois ou en métal, non colorés et non vernis. Les versions rechargeables aussi ont la cote côté vert, que ce soit les sticks de colle (à base d'eau ou d'alcool), ou les rubans correcteurs. Si vous n'en trouvez pas, pensez alors aux correcteurs liquides sans solvants (même si rien ne vaut une rature propre). Une petite boîte de trombones, qui sont en soi réutilisables, permettra d'éviter au maximum l'usage des agrafes.

## Sur les étagères

Construites en bois massif ou en métal, les étagères sont garnies de classeurs en carton recyclé (avec des coins et des anneaux en métal). Évitez les articles en PVC, ils dégagent des polluants lors de l'incinération; faites attention aux articles composés de matériaux multiples, ils peuvent rarement être recyclés.

**Pas facile de s'y retrouver devant les étalages de grandes surfaces, Test-achats (n° 468) propose une analyse et des maîtrises-achats de crayons et marqueurs. L'offre est encore loin de répondre à la demande... à nous de solliciter encore et encore les distributeurs...**

## Le papier

**Rappelez-vous la règle des 3 R : réduire, réutiliser, recycler (dans l'ordre des priorités).**

### Réduisez la quantité

Les papiers représentent aujourd'hui près de 80 % des déchets produits par les bureaux. Pour réduire cette montagne, quelques astuces :

- apposez un autocollant « publicité non merci » sur votre boîte

- aux lettres (pour le Bruxellois, gratuits à l'IBGE : 02 775 75 75);
- avez-vous demandé cette revue « Échos de l'abeille butineuse »? La lisez-vous? Sinon, pourquoi ne pas demander à ne plus la recevoir?
- privilégiez les photocopies recto-verso;
- utilisez des applications informatiques qui permettent d'imprimer plusieurs pages sur une face (plus recto-verso);
- transmettez des messages internes par courrier électronique;
- évitez d'imprimer systématiquement des documents qui peuvent être lus à l'écran;
- récupérez les papiers usagés imprimés sur une seule face pour le papier brouillon, l'impression de fax, etc. Installez des bacs de récupération aux lieux adéquats (près du photocopieur et de l'imprimante, par ex.)

### Choisissez le papier recyclé

Favorisez l'achat de papier recyclé pour l'imprimante, le photocopieur, les carnets, etc. Les papiers recyclés sont aujourd'hui de qualité identique à celle du papier neuf et sont vendus au même prix moyen. Par contre, la facture environnementale en terme de bois, d'eau et d'énergie utilisés est tout autre (Test-Achats n° 467 et 468).

### Triez le papier

Enfin, stimulez le tri par tous les moyens : tout d'abord placer des corbeilles à papier auprès de chaque bureau (des boîtes de carton récupérées feront l'affaire); placer des affichettes chocs pour le recyclage ou pour la récupération. Informez sur ce qui n'est pas recyclable : enveloppes à fenêtre, papier thermosensible, étiquettes, emballages alimentaires, papiers souillés, etc. Enlevez les agrafes et trombones. Au boulot, organisez la filière du tri avec l'équipe et le personnel qui s'occupe de l'entretien des locaux.

Bien d'autres possibilités s'offrent encore à nous pour mettre nos bureaux au vert. Informatique, imprimantes, fax, énergie, eau, pauses café, produits de nettoyage... sont autant de domaines à explorer. Nous en reparlerons!

Joëlle VAN DEN BERG

## Adresses Utiles

Cet article s'inspire très largement du dossier « Déchets de bureau, toute une découverte » du Réseau Éco-Consommation. Cette asbl met à votre disposition des fiches-conseil, des dossiers, des listes d'adresses. Permanence tous les jours au 071/300 301, ou consultez le site [www.ecoconso.org](http://www.ecoconso.org).

Un « Guide des Achats Durables » est disponible en sur internet : [www.guidedesachatsdurables.be](http://www.guidedesachatsdurables.be).

Test-achats no 467 – juillet-août 03 : test de papier recyclé pour imprimantes (p. 46); Test-achats no 468 – sept. 03 : matériel scolaire plus écologique (p. 10-14). Contact : 02 542 35 55 – [www.test-achats.be](http://www.test-achats.be).



# Silence on écoute



Photo : J. FOUARGE



« Quand je laisse promener le petit doigt dans mon oreille, il m'indique le chemin. Dans mon oreille, il y a des collines, des petits ravins, des sentiers qui me mènent où je veux. Il suffit d'écouter... » Ce sont les mots de Christian MERVILLE, contés lors d'une animation sonore réconciliant voyants et non-voyants. **SYMBIOSES** était là. Il a tendu l'oreille pour que vous aussi vous entendiez parler du bruit, tantôt en bien, tantôt en mal. Car pour certains, le bruit prend partout le pouvoir et ces sons qui nous enchantent se transforment alors en nuisance exaspérante. Suivons donc ce dossier dans nos écoles, nos rues, nos forêts... et écoutons ce Docteur JECKILL des tympans.

## Des représentations différentes

En règle générale, l'environnement sonore est associé au terme de bruit, de vacarme. En effet, personne ne viendra se plaindre d'entendre le chant des oiseaux, le ruissellement d'une rivière...

D'ailleurs, lorsqu'on demande à une personne ce qu'elle entend par environnement sonore, les représentations citées ci-dessus ne sont énoncées qu'en dernier.

Pourquoi associe-t-on l'environnement sonore au bruit ? Peut-être parce qu'il n'y a que quand il nous gêne que nous lui accordons de l'importance.

Pourquoi le bruit est-il gênant ? Tout simplement parce qu'il perturbe nos activités. Prenons comme exemple deux colocataires : la première travaille, la seconde écoute de la musique. La personne qui écoute la musique ne la perçoit pas de manière négative, par contre l'autre la ressent comme une agression à sa réflexion. Elle travaille, elle a besoin de se concentrer donc la musique la gêne. À un autre moment, elle l'aurait peut-être perçue autrement.

Dans ce cas, nous voyons bien que le bruit est non seulement une représentation personnelle, mais qu'elle varie également suivant l'activité entreprise.

De plus, on est beaucoup moins gêné par son propre bruit que par le bruit du voisin.

Mettez deux personnes dans une même pièce, chaque personne sera gênée par le bruit que fait son voisin et non par le sien : le tapotement du crayon sur le bureau, la personne qui siffle... Même si peu de temps après, nous faisons exactement le même « bruit ».

Le bruit est donc gênant à différents degrés suivant les personnes et les activités qu'elles sont en train de réaliser. Mais il faut se souvenir que le silence absolu est tout aussi insupportable.

En effet, une personne seule dans une pièce extrêmement silencieuse, cherchera à faire du bruit pour se rassurer, en mettant un fond musical, en siffloant ou même en se parlant à haute voix.

De plus, le bruit est subjectif. Ce que j'appelle bruit ne le sera peut-être pas pour une autre personne. Tout dépend de son vécu, de sa culture...

Prenons la musique techno comme exemple : pour une personne, c'est de la musique ; pour une autre ce n'est qu'une succession de bruits, incompréhensible et incohérente.

La représentation de l'environnement sonore varie également en fonction de la culture ou encore en fonction de l'histoire personnelle.

Une personne habitant dans un appartement aura pris l'habitude de gérer son environnement sonore, contrairement à une personne habitant dans une maison qui ne prend pas toujours conscience de l'environnement sonore de son voisin.

Toutes ces représentations démontrent que la perception de l'environnement sonore varie énormément d'une personne à l'autre.

L'éducation à l'environnement sonore pourrait être à la fois une éducation à l'écoute et une éducation à la tolérance, basée sur la découverte de la subjectivité de nos perceptions.

Sylvie SOLIGNAT

Article paru dans la revue « Place du Rivage » consacrée à l'environnement sonore.

## Le bruit c'est la

La perception sonore est un élément essentiel de la connaissance et même au Larousse, nous avons choisi de ne pas définir le bruit car il n'existe que parce que nous les entendons et que nous les jugeons gênants.

**P**REMIÈRE NUISANCE citée par les Français, le bruit est aujourd'hui sur le devant de la scène, les associations et les manifestations de lutte sont en pleine effervescence.

Le bruit est une pollution qui existe depuis très longtemps dans les villes mais le développement industriel et l'urbanisation croissante du siècle dernier lui ont progressivement donné une dimension de plus en plus importante mais aussi de plus en plus négative dans notre société et notre vie quotidienne.

Il est vrai que le bruit gêne, que le bruit fatigue et qu'il peut même être responsable de nombreuses pathologies, certes, toutefois il ne faut pas non plus tomber dans l'extrême et oublier que l'absence totale de bruit (ou de sons, mais c'est une simple question de vocabulaire) est tout aussi pénible à supporter. Nous ne sommes pas faits pour vivre dans et avec le silence, c'est le bruit qui témoigne de notre activité et donc du fait que nous sommes vivants, le silence c'est la mort. Vivre c'est vibrer, toute activité humaine est génératrice de bruit, la vie même est génératrice de bruit, le cœur qui bat, le sang qui coule dans les veines...

### Le progrès

Les évolutions technologiques ont fait passer notre société par différents stades d'acceptation du bruit. Il y a une cinquantaine





# vie ! Ouvrez grand vos oreilles...

issance de notre environnement. Mais faut-il parler de bruit ou de sons ? Contrairement aux physiiciens, acousticiens, prancier ou opposer ces deux mots mais simplement de considérer que leur utilisation est subjective et qu'ils s les analysons.

d'années, les machines qui tournaient à un rythme effréné et qui généraient un vacarme effroyable étaient signe de production et de prospérité, aujourd'hui ce que l'on en retient - à raison - c'est que ce vacarme représente un véritable danger pour la santé.

Toute activité humaine est génératrice de bruit, l'homme est de plus en plus actif et ceci dans des domaines de plus en plus diversifiés.

Un des enjeux du progrès c'est de maîtriser notre activité, à nous de maîtriser le bruit qu'elle génère inexorablement et peut-être un jour aurons-nous des avions moins bruyants, des logements mieux insonorisés...

En fait, au fil de toutes ces années, le bruit a été dénaturé, nous lui avons donné le mauvais rôle, nous l'avons abusé et nous nous sommes laissés abuser, allant jusqu'à oublier qu'il est aussi un des fondements des relations interindividuelles.

## Le bruit : un simple code

Tout comme le langage qu'il faut maîtriser pour pouvoir parler, le bruit est régi par un code qu'il faut maîtriser pour pouvoir entendre et écouter.

Entendre dans les rapports sociaux, c'est s'entendre, c'est pouvoir

se comprendre parce que l'on utilise le même code du bruit. Ce code me permet donc d'être à la fois émetteur et récepteur et constitue la base même des rapports que j'entretiens avec autrui. Le bruit est un indicateur, il informe, il faut donc pouvoir le connaître, donc se l'approprier, pour l'évaluer et l'identifier.

C'est parce que je connais et que je me suis approprié l'environnement sonore de mon quartier que je peux m'y situer et me repérer, voire même, évaluer un éventuel danger. Cette évaluation et cette identification sont culturelles mais aussi personnelles, elles font appel à la mémoire collective ou individuelle, elles mobilisent l'esprit.

## Le rapport à l'autre

Lorsque l'on parle de bruit et de gêne causée par le bruit c'est toujours l'Autre qui est en cause, le bruit qui me gêne est, dans la grande majorité des cas, celui auquel je ne participe pas.

Le bruit que je fais ne me gêne pas puisque j'ai la possibilité de le contrôler et de le gérer. Par contre le bruit des autres, surtout s'il se manifeste par surprise, me gêne parce qu'il perturbe l'équilibre sonore que je me suis créé, il m'empêche d'entendre mes propres bruits, donc de m'entendre vivre.

La promiscuité joue un rôle très important dans ce phénomène, les problèmes de voisinage causés par le bruit en sont un exemple manifeste. C'est par le bruit que l'Autre pénètre l'intimité et l'univers de mon foyer, il manifeste sa présence - même si ce n'est pas de manière intentionnelle - dans un espace qui est le mien et dans lequel il n'a pas été invité.

Ainsi chacun, tour à tour, est à la fois victime et auteur du bruit, victime du bruit de l'Autre qui le gêne et auteur du bruit qui gêne l'autre.

## L'éducation à l'environnement sonore

La lutte contre le bruit - encore que l'expression est discutable! - est dépendante de nombreux facteurs techniques : isolation acoustique des habitations, amélioration du réseau routier... mais elle dépend aussi et heureusement de la volonté et de la responsabilité de chaque citoyen. Dans les actions que nous menons en terme d'éducation à l'environnement sonore, nous ne parlons pas de lutte contre le bruit mais plutôt de maîtrise et de gestion du bruit, le sien et celui des autres.

Développer et affiner son ouïe; connaître, reconnaître, identifier et évaluer son environnement sonore; se créer des repères; aborder la question du respect de soi et du respect d'autrui... sont les objectifs que nous nous sommes fixés mais surtout nous nous employons à inviter les petits et les grands à apprendre - ou à réapprendre - à entendre et à écouter, en fait à appréhender le monde pour s'y sentir bien.

*Peggy DUBOIS avec l'aimable participation de Jacques PATRIS*



Article paru dans la revue « Place du Rivage » consacrée à l'environnement sonore.

# Promenades à l'écoute du patrimoine

Faire découvrir des joyaux de notre patrimoine autrement que par le regard, tel est le pari de l'asbl Nature et Loisirs, depuis quelques années. Pascale Bach, responsable de ce projet, nous a raconté l'émerveillement des aveugles et malvoyants au château de Belœil ou à l'abbaye de Villers-la-Ville... mais aussi comment des voyants redécouvrent l'écoute. Des moments rares.

**Q**UAND JE LAISSE PROMENER le petit doigt dans mon oreille, il m'indique le chemin. Dans mon oreille, il y a des collines, des petits ravins, des sentiers qui me mènent où je veux, où je rêve d'aller. Il suffit d'écouter... »<sup>1</sup> Le pas mal assuré, son bâton blanc tâtonnant sur le sol, Martial avance yeux bandés sur les sentiers des jardins du château de Belœil; ses seuls repères : les sons qu'il entend, qu'il écoute même. Car, pour une fois, privé d'images, il ouvre grand ses oreilles, à l'affût du moindre indice. Ça y est, il a rejoint son groupe où l'animateur conte doucement une histoire écrite par Christian MERVILLE pour ce parcours à la découverte d'un jardin et de nos sens.

## De sons en impressions

Depuis 1998, dans le cadre de l'appel « Les sens du patrimoine » – une campagne de sensibilisation au patrimoine lancée par la Fondation Roi Baudouin – l'asbl Nature et Loisirs anime un projet intitulé VAFA « Voir Autrement – Faire Autrement ». « Nous pensons que s'il y a un handicap visuel, alors il y a le développement des autres perceptions, notamment celle de l'audition – explique Pascale BACH, responsable du projet – L'idée de départ était donc de proposer à des personnes handicapées visuelles, une découverte adaptée du domaine de Belœil; et puis, on s'est rendu compte que cette démarche de perception était intéressante pour tout type de personne. Le gros du travail fut de créer des montages sonores qui favorisent la création d'images mentales. Pour que les aveugles de naissance qui n'ont aucun référent visuel y trouvent aussi leur compte, il a fallu trouver des sons capables de refléter des impressions; pour un tableau par exemple, il s'agissait de transposer les couleurs en sons : le froid, le chaud, quelque chose de grinçant, etc. Quant aux visiteurs voyants (aux yeux bandés), de pièce en pièce, ils peuvent ressentir plus intensément l'ambiance feutrée, l'odeur de chaque endroit, des meubles cirés, des vieux tapis, etc.; à travers des évocations sonores de certains tableaux ou tapisseries, grâce à des montages évoquant des scènes de la vie d'autrefois au château, il s'agit aussi d'une véritable éducation à l'écoute. Après le château, on poursuit dans le parc, sans montages sonores cette fois. L'oreille des participants vient d'être "éduquée" et ils sont plus facilement réceptifs. Du coup, dans le jardin, on pousse l'écoute jusqu'au son aérien des bulles éclatant à la surface de l'eau. »

## Duo de perceptions

Forte du succès des animations de Belœil, l'asbl Nature et Loisirs – sise à Villers-la-Ville – a logiquement décidé d'étendre ce type

d'aventure aux visites de l'abbaye cistercienne voisine. L'expérience a démarré cette année, à l'occasion de l'année européenne des handicapés, avec le projet VAS-Y (Voir l'Abbaye Sans les Yeux). C'est, cette fois, un parcours en duo basé sur l'autonomie et l'échange. « L'autonomie, parce qu'un aveugle ne peut pratiquement jamais se déplacer seul dans un lieu inconnu – souligne Pascale BACH – L'échange, parce que cette visite à deux – un voyant et un non-voyant – privilégie le partage des perceptions : la personne qui voit va profiter de ce qu'elle offre visuellement l'abbaye, son romantisme, son ambiance fabuleuse et le transmettre à son acolyte; celle qui est malvoyante racontera ce qu'elle ressent à partir de l'écoute d'un montage sonore. » En plus de confronter des ressentis différents, cette approche permet de rétablir l'équilibre en faveur des non-voyants, simplement parce qu'ils ont eux aussi quelque chose à offrir. « Pour moi, ça va même plus loin – poursuit Pascale BACH – cela amène les gens à plus de tolérance, cela développe leur capacité à être à l'écoute des autres. Quand on fait ce type de parcours dans le cadre scolaire, c'est véritablement de l'éducation civique. » Comme ce montage sonore sur les rythmes de la journée d'un moine. Une chouette effraie hulule dans le petit matin, des moines ronflent dans leur dortoir, la cloche sonne. Il est 3 heures du matin et c'est l'heure de la première prière, des chants grégoriens. Dans leur tête, les visiteurs ont quitté notre siècle pour le Moyen âge. « On a testé ce montage avec différentes écoles. On s'est alors rendu compte à quel point le fait de se poser et d'écouter est devenu difficile. Les rythmes de vie dans notre société ne nous y habituent pas. Avec les enfants, on commence avec des animations actives pour qu'ils s'approprient le site; ensuite seulement, on peut aborder la période d'écoute » raconte Pascale BACH. Et c'est bien là le fil rouge de ces animations concoctées au départ pour les aveugles par Nature et Loisirs : apprendre aussi aux voyants à écouter le monde qui bruisse autour d'eux.

Nathalie PINSON

Nature et Loisirs asbl, Ferme de l'abbaye, 24 avenue Speeckaert à 1495 Villers-la-Ville, T. 071 87 71 01, F. 071 879 878, [nature.et.loisirs@skynet.be](mailto:nature.et.loisirs@skynet.be), [www.nature-et-loisirs.be](http://www.nature-et-loisirs.be).

Château de Belœil, rue du château, 7970 Belœil, T. 069 68 94 26.

<sup>1</sup>Extrait d'un texte de Christian MERVILLE (conteur et chanteur pour enfants) écrit pour Nature et Loisirs dans le cadre des animations du château de Belœil.



# Tu veux qu'on en parle, Bob ?

Serge BASTIN est éco-conseiller et médiateur à Espace Environnement. Pour lui, la meilleure solution au bruit vécu comme une nuisance n'est pas tant technique qu'humaine, faite de dialogue et de compréhension. Interview d'un pro pacifique.

**Face à la nuisance que peut représenter le bruit, le réflexe est souvent de mesurer et de se plaindre. À Espace Environnement, vous proposez une autre approche...**

Oui. Le bruit est la nuisance la plus sournoise mais aussi la plus fréquente. On n'en entend pas beaucoup parler - c'est le cas de le dire - tant il est permanent et commun. Or, les limites physiologiques de l'oreille sont fréquemment dépassées, et du point de vue psychologique ça peut réellement taper sur le système.

Dans la plupart des dossiers relatifs au bruit, il n'y a pas de solution technique ou juridique clé sur porte. La majorité des normes édictées sont outrepassées parce qu'actuellement difficilement applicables. Donc il faut trouver une solution humaine, un dialogue en mettant les gens autour de la table. On appelle cela la médiation, c'est notre spécialité.

**Vous avez un exemple ?**

Il y en a de nombreux. Il y a quelques années, j'ai dû gérer un différend à Pont-à-Celles. Les habitants de l'entité se plaignaient auprès du bourgmestre du bruit occasionné par les canons agricoles pour chasser les oiseaux. Le nombre de plaintes fut tel que le bourgmestre pris une ordonnance de police interdisant pour deux mois l'utilisation de tous les canons. Réaction immédiate : les 120 agriculteurs de l'entité se sont adressés à leur fédération afin de faire pression sur la commune. Quand je suis arrivé, j'étais confronté à une véritable guerre de tranchée, les habitants se faisant justice eux-mêmes. Des riverains exaspérés volaient ou cassaient les canons, et les agriculteurs - en réponse - poussaient la voiture des coupables dans le fossé.

Après enquête, je me suis aperçu que le droit ne prévoyait rien concernant les canons, et d'un point de vue technique il n'y avait pas d'alternative efficace et réalisable.

**Alors que faire ?**

La seule possibilité est de mettre en place une Commission de concertation, un dialogue entre les personnes. Après les avoir rencontrés séparément, j'ai donc réuni autour de la table des représentants des habitants et des agriculteurs, mais aussi de la commune, de la police, et des experts. La première étape est d'essayer de comprendre l'autre, de cerner son univers. À ce moment, on se rend compte que chacun a de bonnes raisons. Les agriculteurs, souvent désignés comme les vilains petits canards, ont des obligations imposées par l'extérieur, des quo-

tas à respecter. Ils sont nés là et acceptent mal les plaintes des néoruraux. Les habitants, eux, en ont marre que les canons réveillent sans cesse leur enfant, ils deviennent fous lorsqu'ils doivent se concentrer. Le tout est donc d'éveiller la compréhension, l'écoute et le dialogue. Ce n'est pas évident. À la première réunion, le bourgmestre tremblait et avait demandé à la police d'être sur ses gardes. Mais une fois la vision globale atteinte, la seconde étape est de trouver un terrain d'entente. On a réussi. Finalement, après plusieurs réunions, il a été décidé de réglementer l'usage des canons et d'interdire ceux qui ne peuvent être réglés. Désormais, ces appareils ne peuvent être utilisés qu'entre 7 et 20 heures et à minimum 400 mètres de toute habitation. De plus, la coordination des canons devra continuer puisque l'article de police précise qu'il doit s'écouler au moins dix minutes entre deux explosions successives.

**Il y a là un côté éducatif, non ?**

Oui, c'est d'apprendre à s'impliquer dans la recherche de solutions et non d'aller se plaindre auprès de papa, ou de la commune en l'occurrence. Le fait que les gens s'organisent, se structurent, agissent sans nuire, participent à la vie collective par des propositions constructives va dans le sens d'une démarche proactive, citoyenne.

**Les éco-conseillers présents dans les communes ont là un rôle important à jouer. Mais le jouent-ils ?**

À la base, l'éco-conseiller doit être un médiateur, un communicateur, un conciliateur. Il y est d'ailleurs en partie formé. Dans les faits ce n'est pas si facile, notamment parce qu'organiser une médiation nécessite d'être indépendant. Les éco-conseillers en entreprise veillent à l'application des réglementations mais sont malgré tout soumis à des contraintes économiques : image, productivité... Les éco-conseillers communaux sont en première ligne pour gérer les conflits sur leur territoire. Ils peuvent toutefois se retrouver démunis face à un problème ou cesser de représenter, pour les parties concernées, un interlocuteur approprié. Dans certains dossiers techniques plus conflictuels, il vaut donc mieux faire appel à un médiateur extérieur. C'est le rôle d'Espace Environnement. C'est rarement évident mais la médiation et la gestion de conflits sont une magnifique loupe sur la nature humaine.

*Propos recueillis par Christophe DUBOIS*

Espace Environnement, 29 rue de Montigny à 6000 Charleroi (071 300 300 - [espace@brutele.be](mailto:espace@brutele.be)) - [www.espace-environnement.be](http://www.espace-environnement.be).

# Du bruit dans les casseroles

## Les cantines : un pont entre environnement et santé

La cantine et le réfectoire sont « traditionnellement » des lieux de vie qui rompent le silence souvent exigé dans les classes pendant les heures de cours. Écoutons de plus près ces moments « bruyants » dans le réfectoire. Cristine DELIENS, coordinatrice de l'asbl Éducation & Santé, analyse leur effet sur le bien-être des petits et des grands, et lance des pistes pour les exploiter au mieux.



Photo : Tournesol

**L**E MOMENT DU REPAS CHAUD ou du repas-tartines est en fait un temps « libre », non pédagogique – mais avec de grandes portées éducatives en termes d'habitudes alimentaires et de socialisation ! – marqué par d'autres règles que celles de la classe. L'élève s'y comporte comme un enfant qui mange, qui retrouve ses copains, va à la toilette, ramasse son sac ou son manteau, recule sa chaise, va se servir, débarrasse ou met la table, va dire bonjour à sa copine... Ces gestes anodins cumulés deviennent « des montagnes sonores » dans des espaces souvent peu conçus pour cet usage. Résultat ? Dans les priorités de changement des écoles, le bruit des lieux de repas revient très souvent.

### Une démarche pour construire un projet « autour du bruit »

Le programme « midis à l'école » de notre asbl<sup>1</sup> part du principe que chaque groupe d'élèves ou groupe d'adultes (parents, enseignants, surveillants, direction, personnel d'entretien...) à son mot à dire pour améliorer les temps de midis à l'école, moments de repas, moments de récréation. Cet échange de points de vue est le point de départ pour construire un projet pour le bien-être et la santé des élèves à l'école et à la maison.

Si les adultes se plaignent en général du bruit des enfants et ne les voient que comme « auteurs de bruits », les enfants aussi se plaignent du « bruit des autres » au réfectoire et à la cantine et démontrent une sensibilité comparable et souvent méconnue. Le moment de repas est pour eux un moment de détente, un moment qui leur appartient, un moment de vie contrasté avec le moment de la classe, de l'apprentissage, du silence demandé par les adultes : « *Je voudrais qu'il y ait un peu de musique... et aussi moins souvent du poisson* » (mais ce n'est pas le sujet du jour... !) « *Ce que je voudrais qui change ? Qu'il y ait plus de calme et que le réfectoire soit un peu plus grand* ».

La question des bruits-sons dans les lieux de vie comme le réfectoire ou la cantine devrait être associée à celle des moments de

récréation. Avant les repas, les récrés contribuent à réconcilier les élèves avec leur corps, leurs amis, la vie et le mouvement en général, ce qui permet peut être de passer à quelque chose de plus paisible comme un repas dans un lieu fermé. Les propositions vont souvent dans ce sens : « *Je voudrais jouer un peu plus avant de manger..., être moins nombreux aux repas...* » (des élèves). « *Vu le nombre important d'enfants qui dînent à l'école, nous visons surtout à améliorer le "temps de loisirs" ... Nos projets tendent à améliorer nos "coins à manger", à créer des espaces jeux, lecture ou musique...* » (une directrice d'école).

D'autres projets peuvent se baser sur l'examen des bruits-sons en les associant aux lieux (cfr animation Coren p.13). Ce recueil peut être intégré aux objectifs d'apprentissage de la classe : l'oreille est un capteur de sens souvent moins exploré à l'école que le goût alors qu'il est perpétuellement en éveil. L'environnement sonore peut être source de découvertes scientifiques et artistiques, savantes ou musicales et sensorielles. Les écoles, les classes peuvent s'enrichir d'idées et de compétences en s'ouvrant aux associations de ces différents secteurs. Le problème « bruit » peut alors devenir moteur de changement et laboratoire pédagogique... de même que tout autre morceau de la réalité et de la vie de tous les jours !

### Résonances...

Sous un angle plus abstrait, le bruit dans les réfectoires et les cantines scolaires devient matière à réflexion pour les éducateurs et les promoteurs d'une hygiène de vie à l'école. Si le bruit-son produit par les élèves est l'expression de cette conscience qu'on vit, qu'on laisse une « trace » de sons, qu'on existe face aux autres, comment s'étonner encore du niveau sonore des réfectoires et des cours de récréation ? Comment faire en sorte que « la vie et ses bruits-sons » cohabitent dans la classe ? Cela diminuerait-il les bruits et le niveau sonore de la cantine ? du réfectoire ?

Si encore, le bruit permet de « personnaliser » un lieu, de dire qu'on existe, de marquer un territoire, d'aller à la rencontre des autres... « *Il y a trop de bruit, mais c'est bien car on peut parler.* » « *J'aime bien dîner à l'école parce qu'il y a mes copains.* » Que font l'école et ses partenaires éducatifs pour que chaque enfant ait le sentiment d'exister sans avoir besoin d'avoir recours au bruit que ce soit dans la classe ou dans le réfectoire ?

À ce niveau de réflexion, se repose la question de l'école, lieu de socialisation, lieu où se forment et se confrontent les identités, lieu de vie collective où les enfants au travers des relations aux pairs et aux adultes éducateurs développent l'estime de soi et leur confiance en eux. Les projets « santé » qui se mettront sur pied avec les nouveaux Centres PSE (Promotion de la Santé à l'école, ex-IMS) se verront utilement renforcés par un travail de collaboration avec les Centres PMS pour aborder ces deux éléments considérés comme piliers de la santé des écoliers et des jeunes... et pourquoi pas des adultes.

Cristine DELIENS  
coordinatrice Éducation & Santé

<sup>1</sup> Coordination Éducation & Santé asbl – 02 538 23 73 – [cordes@beon.be](mailto:cordes@beon.be).

# Sur la piste des bruits de l'école

L'an passé, pour la première fois dans le cadre du programme bruxellois « En route pour une école en développement durable », deux écoles ont décidé de travailler sur le thème du bruit. Histoire d'aborder un sujet davantage méconnu que les traditionnels déchets. Pour aider ces enseignants « pionniers », l'asbl Coren leur a spécialement concocté de toutes nouvelles animations.

**O**N A TOUS le souvenir de ces salles de réfectoire assourdissantes où il faut presque hurler pour se faire entendre de son voisin de table. Pourtant les problèmes de bruit à l'école ne se cantonnent pas à la cantine du midi. Pour s'en assurer, sous la houlette de l'asbl Coren (Coordination Environnement), deux classes de 5<sup>e</sup> primaire de l'école Swartenbroeks à Koekelberg et de l'Institut Sainte-Marie à Woluwe Saint-Lambert ont mené l'enquête dans leurs écoles respectives.

Avec des enfants de 10-11 ans, pas question d'aborder le sujet avec des questionnaires d'audits formalisés. Ce serait l'ennui assuré! Alors Coren est venu avec quatre animations, pour amener les élèves de façon logique – et ludique – à identifier les problèmes, les caractériser et finalement aboutir à des solutions. Comme les plus grands, mais en s'amusant énormément!

## Quatre équipes de choc

Après une mise en bouche visant à apprendre à classer les sons, la classe peut se lancer dans le vif du sujet : traquer le bruit à l'école. Quatre équipes pour quatre missions. L'équipe n° 1 doit barouder à travers l'école (couloirs, cour de récré, classes, près des cuisines, de la salle de gym...), pour y débusquer le moindre bruit et le localiser illico sur un plan, en rouge pour les bruits gênants et en vert pour les sons agréables. La seconde troupe, elle, s'arme d'un sonomètre – un appareil de mesure des sons en décibels – pour mesurer les différents bruits. Un outil plus habituel sera confié au troisième groupe : baladeur en main, ils vont également arpenter l'école, pour ramener, cette fois, des enregistrements sonores. Finalement, place au jeu et au spectacle avec la quatrième équipe; à partir d'un petit texte racontant le début de journée du jeune Maximilien, de la sonnerie du réveil à son arrivée à l'école, les enfants devront créer des bruitages imitant tous les sons évoqués dans le récit. Il leur faudra ainsi reproduire le bruit d'un tram, d'une sonnette de porte, du téléphone, de la bouilloire, etc. Une joyeuse rigolade en perspective...

## Trop de bruit, ça peut être dangereux

Une fois la collecte de données terminée, reste à les exploiter : tous les groupes se rassemblent dans la classe pour présenter leurs résultats aux autres. On commence par le plan de l'école sur lequel l'équipe a identifié les « zones à problème ». Vient ensuite l'équipe du sonomètre pour mettre des chiffres sur ces zones. « De notre côté, on les aide à situer ces valeurs sur une échelle de référence. Pour ça, on utilise un

*outil, baptisé "décibelomètre", une sorte de grand thermomètre sur lequel sont inscrites les valeurs en décibels d'une série de sons du quotidien, comme la sonnerie du téléphone, le walkman, le décollage d'un avion, etc. On y a placé des zones de couleur qui vont du rouge au vert pour bien marquer quand un bruit devient gênant, voire dangereux... comme, par exemple, quand on écoute son walkman à tue-tête! C'est bien le moment de le rappeler... »* Place à la troisième équipe et son jeu de devinettes : mais quel est donc ce son enregistré pas bien loin, au détour d'un couloir peut-être? Ce jeu-là permet notamment de voir s'il y a un effet d'habitude sur certains bruits qu'ils ne reconnaissent pas, de leur faire prendre conscience aussi qu'il y a des bruits caractéristiques de l'école. Un cas typique : l'école de Swartenbroeks, une de ces écoles-piscine, toutes de carrelage revêtues, où le moindre bruit résonne énormément. Là-bas la sonnerie tonitruante commençait à rendre fous certains enseignants! Depuis l'audit, on en a diminué le volume sonore... Enfin, pour achever de dérider l'atmosphère, le dernier groupe fait son « show » de bruitage. « *Au-delà du spectacle, ce jeu montre bien que le bruit, c'est souvent une accumulation de sons, qui dégénèrent en cacophonie – explique encore Fabrice – un tram, en soi, c'est pas gênant, mais un tram, plus des klaxons de voitures, plus des travaux dans la rue, ça devient insupportable.* »

Mais une fois les constats posés, que peut-on faire? « *On en discute avec la classe. En général, il y a deux axes : améliorer les infrastructures et agir sur les comportements. Dans le premier cas, c'est du ressort de la direction; souvent, il s'agit de travaux coûteux, comme le placement de doubles vitrages sur les fenêtres côté rue. En revanche, on peut par exemple responsabiliser les élèves pour qu'ils ne hurlent pas dans les couloirs, mais qu'ils se "retiennent" jusqu'à la cour.* »

Nathalie PINSON

Asbl Coren, rue van Elewijck 35 à 1050 Bruxelles, T/F 02 640 53 23, [info@coren.be](mailto:info@coren.be), [www.coren.be](http://www.coren.be).



Le 24 mars 2004, Coren organisera une formation « éduquer dans le bruit », destinée aux professeurs, directeurs, économistes ainsi qu'au personnel technique.

**Bâtiments :**  
comment investir  
dans l'acoustique ?



Lors d'une journée d'information sur la gestion du bruit en milieu scolaire, organisée en février dernier par l'asbl Coren (voir article page 13), Jean NEMERLIN a présenté les possibilités d'action au niveau des bâtiments. C'est par effet de masse qu'il est possible d'arrêter les ondes sonores, en utili-

sant des matériaux isolants au niveau des façades et des parois. Les bruits de choc et de vibration seront arrêtés par la technique de désolidarisation entre le plancher et la structure, et l'utilisation de matériaux absorbants. Enfin, c'est au niveau de la réverbération que l'acoustique d'un local sera ensuite améliorée, par la pose de matériau absorbant au niveau des plafonds et des murs.

#### Qui peut vous informer ?

Laboratoire d'acoustique de l'Université de Liège, ULG - CEDIA, Bâtiment B 28 Sart Tilman à 4000 Liège (04 366 26 51).  
Feuilletez également les pages jaunes, rubrique « Isolation thermique & acoustique ».

« Pour se défendre contre le bruit, il ne faut pas se boucher les oreilles, se plaindre ou fuir, mais commencer à écouter. »

N. FRIZE - Compositeur

#### À l'écoute de son environnement

Sans se limiter au bruit ou au son, la plupart des sorties « nature » touchent à l'environnement sonore, s'en inspirent et l'analysent. Vous trouverez plus de 40 adresses utiles offrant des balades « nature » guidées, pour tout public, sur le site du Réseau IDée : [www.reseau-idee.be](http://www.reseau-idee.be), onglet « activités », puis « sortir ».

Mention spéciale pour les Réserves naturelles RNOB (02 245 55 00) qui organisent des balades toute l'année. Consultez leur programme sur [www.rnob.be](http://www.rnob.be), onglet « agenda ».

Nous vous conseillons aussi de participer aux événements « sonores » saisonniers organisés par diverses associations : « L'aube des oiseaux » (mai) ou « La nuit des batraciens » (août) par Aves (04 250 95 90); « le brame du cerf » (de mi-

## Où se plaindre, où trouver de l'info ?

Comme le conseille la fiche « bruit » éditée par Espace-Environnement (téléchargeable sur [www.espace-environnement.be/pdf/BR.pdf](http://www.espace-environnement.be/pdf/BR.pdf)), en cas de trouble sonore, il est important de déterminer avec précision l'origine et la nature du bruit. Ainsi, vous pourrez vous référer à la réglementation pertinente.

Avant tout, rappelez-vous qu'« un bon arrangement vaut mieux qu'un mauvais procès ».

Dans tous les cas, nous vous conseillons d'entamer un dialogue constructif avec la personne qui est à l'origine du bruit. Si cela n'aboutit pas, vous pourrez alors vous adresser à l'autorité compétente pour faire cesser la gêne.

En règle générale, et quels que soient votre situation et le type de bruit, retenez que votre plainte sera davantage prise en compte si :

1. elle est appuyée par plusieurs personnes : si d'autres voisins sont victimes des mêmes nuisances, regroupez-vous pour mener une action commune;
2. elle fournit des éléments techniques et précis sur le lieu, la nature du bruit, les heures, l'impact de la nuisance. Ne vous contentez pas de dire que le bruit du voisin vous gêne. Rassemblez un maximum de preuves (témoignages de voisins...) et faites un rele-

3. elle peut s'appuyer sur une norme réglementaire ou sur une législation existante.

#### En Région wallonne



- Les services Urbanisme, Travaux ou Environnement, ainsi que l'éco-conseiller de votre commune.
- Le Numéro Vert de la Région wallonne : 0800 11 901 (appel gratuit) - [www.wallonie.be](http://www.wallonie.be).
- La Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine (DGATLP), 1 rue des Brigades d'Irlande 1 à 5100 Jambes (081 33 21 11).
- La Direction Générale des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGRNE), 15 avenue Prince de Liège 15 à 5100 Jambes (081 33 50 50).
- Les Maisons de l'Urbanisme de la Région wallonne : Centre (064 84 86 16), Brabant Wallon (010 61 57 77), Lorraine-Ardenne (063 23 04 98), Namur (081 65 56 09), Charleroi

(071 30 03 00), Mouscron (056 33 38 72).

- Espace Environnement, 29 rue de Montigny à 6000 Charleroi (071 300 300 - [espace@brutele.be](mailto:espace@brutele.be)) - [www.espace-environnement.be](http://www.espace-environnement.be).

#### En Région Bruxelles-capitale

À Bruxelles, l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) reçoit la majorité des plaintes relatives bruit. Les communes en reçoivent aussi, mais renvoient la plupart du temps vers l'IBGE, soit parce qu'elles n'ont pas de sonomètre, soit parce qu'elles préfèrent déléguer ce type de plainte.

Les plaintes adressées à l'IBGE doivent être écrites et mentionner les coordonnées de la personne plaignante et les motivations de sa plainte. Elles sont à adresser par courrier à l'IBGE, 100 Gulledelle

à 1200 Bruxelles, ou par fax au 02 775 75 05, ou encore par e-mail à [vca@ibgebim.be](mailto:vca@ibgebim.be).

Concernant la problématique très médiatique des nuisances aériennes, qui a sérieusement perturbé la fin de la législature fédérale précédente, une nouvelle route aérienne a été mise en application au-dessus de la Région bruxelloise. Afin d'en vérifier la bonne application, l'IBGE rassemble - par courrier ou sur leur site - les réclamations écrites des Bruxellois survolés dans un « Registre des réclamations ».

Pour en savoir plus, surfez sur le site [www.ibgebim.be](http://www.ibgebim.be). Outre des infos sur le bruit, ce que c'est, comment il fonctionne dans la capitale, outre encore le fameux « registre de réclamation », vous trouvez sous l'onglet « législation », les différents textes législatifs bruxellois liés au bruit.



septembre à mi-octobre) par de nombreux offices du tourisme ardennais.

Les associations d'éducation à l'environnement ne sont pas en reste. Sans avoir nécessairement développé de programme spécifique concernant les environnements sonores, diverses animations ponctuelles intégrées dans des actions d'éveils sensoriels font néanmoins appel aux sons et bruits. Pour un coup d'œil presque exhaustif, référez-vous au Catalogue des ressources en Éducation à l'Environnement en Région bruxelloise (2,5 € au 02 286 95 70 ou consultable sur [www.reseau-idee.be](http://www.reseau-idee.be), onglet « Bruxelles »). Le Catalogue des ressources en Éducation à l'Environnement en Région wallonne est quant à lui épuisé, mais si vous ne l'avez pas, le Réseau IDée vous conseillera au 02 286 95 70.



## Faut-il mesurer le bruit ?

Où puis-je trouver un « sonomètre », histoire de mesurer en décibels le bruit qui m'entoure ? L'acheter revient très cher et aucun organisme spécifique de prêt n'a été mis en place. Le seul espoir est donc de vous adresser à ceux qui en possèdent un et qui, peut-être, seraient disposés à vous le prêter : certaines communes, l'IBGE, la DGRNE, des bureaux d'études, les universités... Mais est-ce bien nécessaire ? « Bien sûr ! penseront certains, mon voisin n'arrête pas de jouer de la batterie, puis au boulot les bruits de la cantine m'assourdissent, en mesurant je pourrai prouver la nuisance ». Que nenni, le bruit vécu comme une nuisance n'est pas tant une question de décibels, de puissance,

de rythme, de moment, de sensibilité, de lieu, de circonstance... Pour aborder le bruit, appréhender le quantitatif ne suffit pas, il faut comprendre la perception subjective que l'on en a. Entre votre voisin qui tapote du bic sur la table ou votre concert préféré, que préférez-vous ? Le premier fait une cinquantaine de décibels, contre 110 pour le second. Le sonomètre seul ne veut donc rien dire. Un bon conseil : tendez réellement l'oreille, écoutez de façon nuancée et distanciée votre environnement sonore, consultez les différents outils existants (voir page 14), et enfin faites appel à un animateur du Coren ou de Jeunesse et Écologie pour pousser plus loin l'expérience.

### Coren

L'asbl Coren (Coordination Environnement) a développé un module d'animations très intéressant autour du bruit (voir page 13).

Coren asbl, 35 rue van Elewijck à 1050 Bruxelles (02 640 53 23 - [info@coren.be](mailto:info@coren.be)) - [www.ecoles.pourdemain.be](http://www.ecoles.pourdemain.be).

### Jeunesse et Écologie

Jeunesse et Écologie asbl planche actuellement sur le thème du bruit en milieu scolaire, plus particulièrement dans l'enseignement fondamental, et propose des animations dans les écoles. Ils organisent également les 26 et 27/03/2004, à L'Institut Saint Gilbert de Gembloux, une journée thématique sur le bruit, avec spectacle des Jeunes Musicales, présentation de leurs outils (voir page 14) et table ronde entre les pouvoirs publics et les différents acteurs de l'école.

Jeunesse et Écologie, 44 rue Godefroid à 5000 Namur (081 22 96 28) - [www.jeunesse-et-ecologie.be](http://www.jeunesse-et-ecologie.be).



## Musique environnementale

### Fondation Amadéo

La Fondation Amadéo ne fait pas de la récup ou de la musique environnementale à proprement parler. Son atelier, « L'Atelier amadéo », s'appuie en réalité sur une vingtaine d'instruments originaux en bois et en métal - des sculptures sonores géantes - accompagnés d'un animateur. L'enfant y découvrira un envi-

ronnement sonore conçu à sa mesure, un parcours ou le plaisir du jeu se mêle à l'apprentissage. Un projet d'éveil artistique et de création collective pour les enfants de 3 à 12 ans. Cet « atelier » est itinérant, vous pouvez donc l'installer dans tous les endroits de vie fréquentés par les enfants.

Fondation Amadéo, 14 rue

Kessels à 1030 Bruxelles (02 242 98 68).

### CREE asbl

« Partir ensemble sur un chemin balisé essentiellement du plaisir de la découverte où il suffit de récolter, de ramasser des objets abandonnés, enfouis dans nos poubelles, dispersés dans les terrains vagues, les carrières désaffectées, voilà le défi que je relève au quotidien avec mes stagiaires. Établir d'autres critères de sélection - en l'occurrence ceux de leurs performances et de leurs capacités sonores - est aussi une autre façon de valoriser nos rebuts... », raconte Joëlle SPIERKEL, éveilleuse de sons, formatrice en musique environnementale au Secteur Formation du Service de la Culture de la Province de Namur

CREE asbl, Joëlle SPIERKEL, 70 chaussée de Gramptinne à Faulx-les-Tombes (081 57 04 61 - [joelle.spierkel@province.namur.be](mailto:joelle.spierkel@province.namur.be)).

### Curieux Tympan

Pot de confiture, clous de tous calibres, conserve usagée, bouteille, tube de chauffage, couvercle en plastique, emballage, vieux zincs, vieux fers, vieux plombs... Une seule direction : la poubelle, tantôt à trier pour le recyclage, tantôt pour partir en fumée. Et si on choisissait une autre voix, celle qui se fait musique et enchanter pavillons et cœurs ? C'est un peu cela la musique environnementale, un art de la récup et de l'exploration sonore. On remplit d'air, de liquide ou de grenailles, on gratte, on percute, on secoue. On s'enflamme. En Belgique, l'initiateur de ce courant d'art est le luthier Max VANDERVORST. Outre à la Maison de la Pataphonie (voir page 14), vous le retrouverez à l'asbl Curieux Tympan, 84 rue Stuckens à 1140 Bruxelles (02 216 46 08).



## Créativité en éveil

### Musique en herbe

Un livre, parmi d'autres, pour s'initier aux sons et fabriquer des instruments à partir de matériaux de récupération ou de la nature. Des idées pour des ateliers avec des jeunes dès 6 ans.

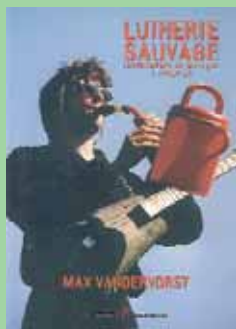
Didier SCHMITT, Éd. Milan, série Carnets de nature, 1999, env. 5,20 €.



### Lutherie sauvage

Max VANDERVORST, musicien, nous fait part de ses inventions en matière d'instruments de musique. À partir d'objets (dont le fameux arrosoir transformé en saxophone ou saxo-soir) et de matériaux, il invite à fabriquer des instruments et à explorer les sonorités. L'occasion de créer un orchestre peu banal en réquisitionnant bouteilles, boîtes de conserve, tubes, pots de fleurs, bicyclettes abandonnées, galets...

Max VANDERVORST, Éd. Alternatives, Paris, 1997, env. 12 €. Adresse de contact du luthier inventeur : Curieux Tympan asbl, 84 rue Stuckens à 1140 Bruxelles, T. 02 16 46 08, F. 02 245 60 57.



### À l'école bRuissonnière

Un dossier pédagogique destiné aux 4-9 ans. La première partie se consacre à des fiches d'animation privilégiant différentes approches pédagogiques : des temps de plaisir où l'on chante, danse, joue ensemble; des temps de réflexion, d'analyse, d'élaboration de stratégies... La deuxième partie est théorique, elle aborde différentes facettes du bruit sous forme de chapitres thématiques : définition, nature du son, l'oreille, au rendez-vous des bruits, le bruit mis en échec, le bruit hors la loi...

Maison de l'Environnement, avec le soutien de la Région wallonne, 1996. Au moment de son édition, ce dossier fut distribué dans toutes les écoles de Wallonie. Aujourd'hui, la partie « dossier théorique » est épuisée mais en attente de réédition par la DGRNE; en revanche, les fiches d'activités sont disponibles au prix de 4,96 € l'ensemble.

### L'ouïe et la musique



Un petit livre qui propose 10 expériences et 10 jeux à faire avec des enfants de 5 à 7 ans. Varié, ludique, didactique.

Éd. Albin Michel Jeunesse, Coll. « Les petits débrouillards », 2000, env. 10,50 €.

### Dossiers pédagogiques en ligne

La Fondation Nicolas Hulot (France) propose toute une série de documents sur son site internet, classés par thème. Dans la rubrique « bruit », vous trouverez des dossiers pédagogiques sur différentes questions (les bruits que nous faisons, les bruits en milieu urbain, sur la piste des décibels nuisibles, etc.), et pour trois tranches d'âge : 7 à 11 ans, 12 à 15 ans, à partir de 16 ans. À chaque fois, des animations pédagogiques sont décrites avec leurs démarches,

objectifs, partenaires, modes de réalisation.

[http://www.fnh.org/francais/doc/en\\_ligne/bruit/intro.htm](http://www.fnh.org/francais/doc/en_ligne/bruit/intro.htm).

### Un compact-disc par Jeunesse et Écologie

Jeunesse et Écologie a mis au point un CD - réalisé par des enfants de 10/12 ans - accompagné d'un livret pédagogique contenant : un bref exposé sur les sources du bruit et ses conséquences, des suggestions d'activités en lien avec le CD (jeu, extrait de cours bruyant, chasse aux bruits, actions, etc.), une liste d'outils de référence, les paroles de la chanson « Le bruit c'est l'enfer ».

Conçu et distribué par Jeunesse et Écologie asbl, 44 rue Godefroid à 5000 Namur, 081 22 96 28, [info@jeunesse-et-ecologie](mailto:info@jeunesse-et-ecologie), CD + livret 5 €.

### Revue Papiers Pliés

Ce trimestriel de la Fédération pluraliste des centres d'expression et de créativité (FCPEC) a consacré un numéro à la musique. Vous y trouverez notamment des articles consacrés à la musique environnementale (philosophie, acteurs, références utiles). Mais aussi le portrait d'un « chasseur de sons », ou d'un sculpteur sonore plasticien, inventeur d'étonnantes machines.

Pour se procurer ce n° 38 (1<sup>er</sup> trimestre 2003), contacter la FCPEC, 2 place du théâtre à 5000 Namur, 081 71 15 94, abonnement pour 4 N°s à 10 €, téléchargement gratuit en PDF sur <http://users.swing.be/fpec/page4.pp.html>.

### Revue Place du Rivage

Cette revue éditée par le Centre d'Initiation à l'Environnement Urbain (CIEU) d'Arras, a consacré tout un numéro au thème de l'environnement sonore. Au sommaire, des articles de réflexion sur notre perception du bruit (plaisir ou nuisance, la subjectivité de notre rapport au bruit, etc.), des fiches très détaillées d'animations pédagogiques (voir aussi Activité p. 20). Un outil de choix pour aborder ce thème en classe.

Place du Rivage, n° 3 été 2001,

2 €. Pour se procurer ce numéro, contacter le CIEU, 4 rue du rivage à 62000 Arras - France, T. 00 33 3 21 55 92 16, F. 00 33 3 21 73 47 70, [cieu-asowanadoo.fr](mailto:cieu-asowanadoo.fr). La vente au numéro reste exceptionnelle; en principe, cette revue est distribuée par abonnement pour 10 € par an (3 numéros).

### Mon imagier sonore



Pour les tout-petits, un imagier qui permet d'associer un mot, une image et un son. Grâce à cet imagier sonore, l'enfant pourra découvrir le cri du canard ou celui de l'âne, le son rassurant du feu qui frémit dans l'âtre, le galop du cheval... À la fin du CD, un jeu invite l'enfant à deviner ce qu'il entend. À partir de 1 an.

Olivier TALLEC, Éd. Gallimard Jeunesse, Coll. Musiques pour tous, 2000, env. 11,89 €.

### Jeu L'Oreille futée

Voici un jeu éducatif de prévention du bruit, conçu à la manière d'un jeu de l'oie. Il vise à sensibiliser les jeunes à partir de 8 ans et les adultes aux comportements bruyants, nocifs pour l'ouïe mais aussi sources de stress, et aux solutions pour y remédier; également sensibilisation à la diversité des sons par de biais de devinettes sonores. Il contient un livret d'information sur le bruit. Il s'agit d'une approche intéressante du bruit, notamment en proposant des attitudes de prévention. La règle du jeu peut éventuellement être un peu modifiée pour éviter la grande lenteur de progression dans une partie. Il faut disposer d'un lecteur de cassette audio. À noter : une exposition et une mallette pédagogique Éduco-Bruit sur le même thème sont également mis en location par





## Mille Feuilles APIEU.

Jeu conçu et distribué par Mille Feuilles APIEU (Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain), 83 rue Antoine Durafour à 42100 Saint-Etienne, T. 00 33 4 77 25 98 06, F. 00 33 4 77 32 83 02, [apieumillefeuilles@wanadoo.fr](mailto:apieumillefeuilles@wanadoo.fr), env. 37 €, en prêt à la Maison de la Nature et de l'Environnement de Lille, 23 rue Gosselet à 59000 Lille, 00 33 3 20 52 12 02, <http://www.mnelille.org/>.

## Module Pollution sonore

Un module pédagogique développé par l'asbl Parimedia. Ses objectifs sont de faire réfléchir à la pollution en général et sonore en particulier, de démontrer que la perception d'une somme trop importante de bruits est une nuisance pour l'individu, d'aider à connaître les différentes sources du bruit pour mieux gérer son espace sonore et celui de l'autre, de réfléchir avec les enfants aux moyens de réduire le bruit, de sensibiliser à l'intensité sonore de la musique, de produire et créer des sons. Cet outil permet une utilisation diversifiée en fonction des publics visés, adultes ou enfants. Il est disponible dans les CRIE à des dates déterminées. En outre, le CRIE d'Anlier a réalisé un dossier pédagogique pour accompagner son usage.

Parimedia, 53 rue de Chênée à 4031 Angleur, T. 04 361 86 46, F. 04 361 86 40, [asbl@parimedia.org](mailto:asbl@parimedia.org), [www.parimedia.org](http://www.parimedia.org). CRIE d'Anlier, 36 rue Comtesse Adèle à 6721 Anlier, T. 063 42 47 27, F. 063 41 29 52.

## Centre d'Information et de Documentation sur le bruit

Cet organisme français recense sur son site une grande quantité d'outils pédagogiques, livres jeunesse, livres ados et adultes, expositions, outils multimédias, revues et périodiques, sur le thème du bruit. Pour chaque document cité, une notice en présente le contenu, le public concerné, les références et le prix. Une mine de pistes sur toutes les facettes du bruit.

<http://www.infobruit.org>.

## À la médiathèque

La collection Éducation à l'environnement de la Médiathèque possède des documents sur le thème du bruit, comme par exemple des documentaires vidéo sur les nuisances sonores ou sur les problèmes liés au bruit des avions. Pour les découvrir, il suffit de taper le mot-clé « bruit » dans le moteur de recherche du site Internet ([www.lamediatheque.be/Environnement/cadre\\_EE\\_recherche.htm](http://www.lamediatheque.be/Environnement/cadre_EE_recherche.htm)). Par ailleurs, la collection générale possède des compact-disques de bruitages qui peuvent notamment être très utiles pour des animations pédagogiques.

La Médiathèque de la Communauté française, Place de l'Amitié, 6 à 1160 Bruxelles, T. 02 737 193, [www.lamediatheque.be](http://www.lamediatheque.be).

## Cassette vidéo Des décibels pleins la tête



Une vidéo pour les ados (1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire) bien conçue, complète, et dont l'information est facile à comprendre. Bien des facettes du bruit y sont abordées : les types de son, leur intensité, les centres de recherche, les outils de mesure, les dispositifs anti-bruit, le bruit dans l'entreprise, le problème des aéroports. Les risques liés à l'exposition au bruit y sont également expliqués : leur nature, le danger de lésions parfois irréversibles... L'ensemble n'est pas trop long (26 min.) et aborde ces questions de façon vivante, sans que cela ne soit rébarbatif. Très pratique pour animer un débat en classe.

## À voir

Réalisation Jean-Marie NICOLAS, Conseil scientifique Département de pédagogie de la Haute École Blaise Pascal, Distribution DGRNE (Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement), 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes, 081 33 50 50, 7,44 €.

## Maison de la Pataphonie



La Maison de la Pataphonie à Dinant est avant tout un espace de liberté et d'inventivité qui privilégie la découverte et la création musicales. Voyage en famille à partir de 6 ans, en groupes scolaires dès 3 ans. Réservation obligatoire.

Maison de la Pataphonie, 51 rue en Rhéee à 5500 Dinant, T. 082 21 39 39, F. 082 22 72 43, [dinant.culture.sax@dinant.be](mailto:dinant.culture.sax@dinant.be), [www.dinant.be/ccrd/pataphonie.htm](http://www.dinant.be/ccrd/pataphonie.htm).

## Surdimobil

Cette association présente un parcours-découverte du monde des sourds, qui porte son nom. Surdimobil se présente comme un parcours interactif au cours duquel les personnes entendantes, casque isolant sur les oreilles, sont confrontées aux situations de la vie quotidienne des per-



sonnes sourdes ou malentendantes. Il est réalisé sous forme d'une exposition itinérante et accompagné d'activités didactiques et ludiques. Cet outil permet aussi de faire connaître les aspects positifs de ce handicap. Cette exposition ainsi que d'autres outils de l'asbl sont disponibles sous forme de location.

Surdimobil asbl, 75 rue de l'avenir à 4460 Grâce-Hollogne, T. F. 04 344 05 30, [surdimobil@skynet.be](mailto:surdimobil@skynet.be), [www.surdimobil.org](http://www.surdimobil.org).

## Polyphonia

Une exposition itinérante



constituée de modules sonores pédagogiques et interactifs, développée par l'asbl Parimedia. L'enfant (dès 3 ans) est emmené dans un décor contemporain teinté de magie où il peut découvrir la nature des sons et leurs aspects scientifiques. Ainsi, un portique musical permet de jouer avec les sons synthétiques en sculptant la lumière; en parcourant un planisphère géant, c'est la découverte de la variété des cultures musicales. Phénomènes de vibration et de résonance, écho, différentes vitesses de propagation du son selon les matériaux seront par exemple abordés de façon amusante et vivante.

Parimedia, 53 rue de Chênée à 4031 Angleur, T. 04 361 86 46, F. 04 361 86 40, [asbl@parimedia.org](mailto:asbl@parimedia.org), [www.parimedia.org](http://www.parimedia.org); pour les classes, l'asbl Parimedia propose 1/2 journée de découvertes et d'activités pédagogiques pour 5 € par enfant.

## La chenille aveugle

### Public

- 5-12 ans

### Objectifs

- Découvrir l'environnement sonore de son quartier, de sa ville.
- Développer la sensibilité auditive par l'écoute des sons de son quartier, de sa ville.
- Prendre conscience de la diversité et de l'identité des lieux.

### Contexte

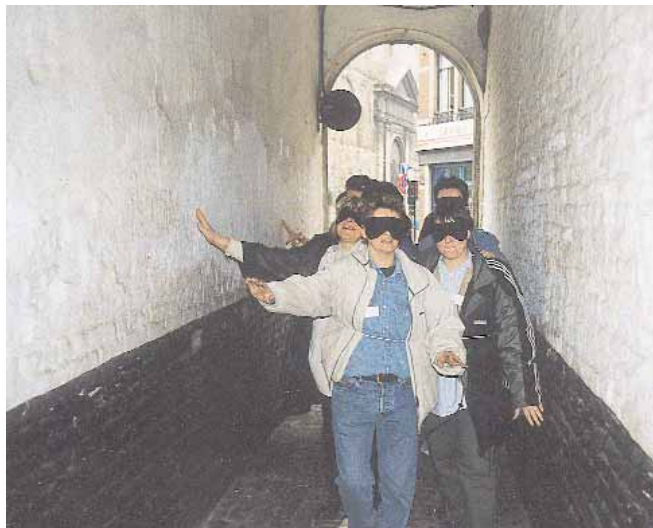
- La vue est le sens dont nous dépendons le plus, il influe fortement sur nos perceptions, laissant aux autres sens une place secondaire. Pour éveiller et affiner l'ouïe, la chenille aveugle constitue une première approche intéressante.

L'animateur ou l'enseignant prépare son parcours en fonction du groupe d'enfants, du quartier concerné et bien sûr en fonction des objectifs de

son projet.

On commence par bander les yeux des enfants qui se mettent en file indienne en posant les mains sur les épaules

de l'enfant qui est devant ; pendant que l'animateur ou l'enseignant les guide tout au long du circuit, les enfants essaient d'écouter les différents sons et bruits qui les entourent tout en essayant de les identifier. Il est bon de faire des arrêts fréquents aux endroits intéressants du point de vue de la diversité et de la particularité de certains sons. À l'issue du parcours, on met en commun les sons et bruits repérés.



D'après une animation pédagogique du Centre d'Initiation à l'Environnement Urbain (CIEU), dans leur revue Place du Rivage n° 3 été 2001 (voir Outils p 14).

## Éveil sensoriel

### Public

- 5-10 ans

### Contexte

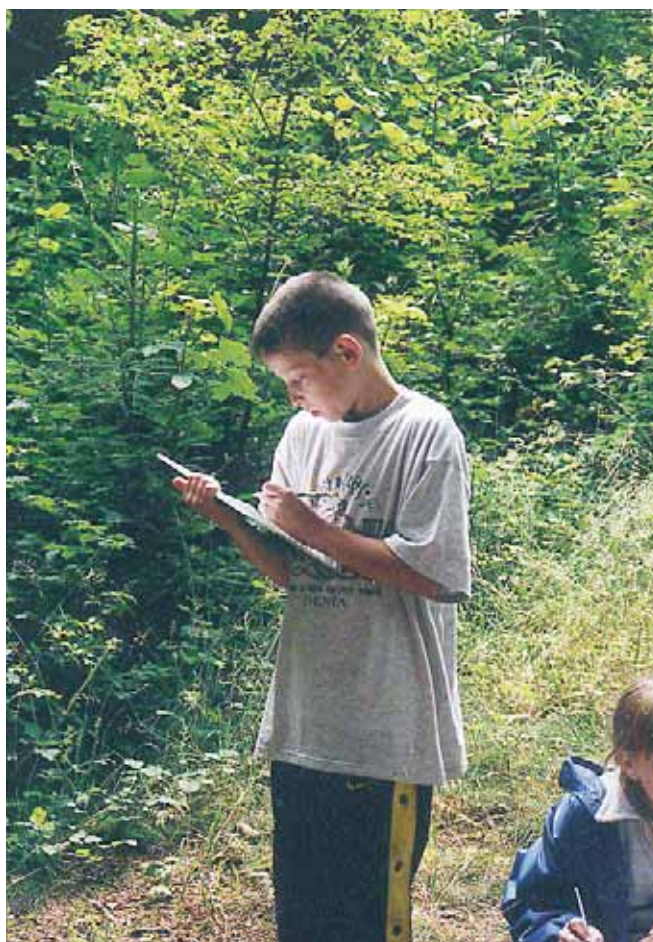
- Le CRIE (Centre Régional d'Initiation à l'Environnement) de Mariemont propose ponctuellement des animations d'éveils sensoriels qui font appel aux sons et aux bruits. En voici une sélection, qui peuvent tout autant être proposés en classe que lors de stages de vacances.

### Recrée une situation sonore

Cette fois, les enfants reçoivent un dessin représentant

une situation sonore et doivent ensemble, avec leur voix, des instruments, des gadgets divers, recomposer l'ensemble des bruits et sons représentés

et suggérés par le dessin. Cela peut être, par exemple, un carrefour à l'heure de pointe, une cour de récréation, le bord d'une plage en été...



### Retrouve tes parents

Avant de démarrer cette activité, le groupe est divisé en plusieurs sous-groupes. Chaque petit groupe apprend à reconnaître le chant caractéristique d'un oiseau, qui lui sera propre. Ensuite tous les enfants seront rassemblés au centre d'une pelouse du parc (ou d'une cour, une esplanade... un espace sans obstacle) avec les yeux bandés. Aux extrémités de l'espace délimité, plusieurs animateurs ou « grands » (un par groupe), les « parents » appellent leurs « enfants » en reproduisant par intermittence les chants appris. En aveugles, les enfants se dirigent vers leur parent respectif, mais seulement lorsqu'ils entendent le chant d'appel.

### Le mur du silence

Le groupe d'enfants est disposé en cercle. Chaque participant doit se situer à plusieurs mètres de son voisin. Pendant 5 minutes (c'est long!), le groupe doit rester silencieux et écouter les sons qui lui parviennent. Chacun doit en même temps tenter d'identifier l'origine et la nature de chaque son. À la fin de ce temps d'écoute, chacun partage et compare ses perceptions sonores avec celles des autres.

### Dessine ce bruit

On fait écouter aux enfants un enregistrement sonore, généralement de complexité moyenne. Ils doivent ensuite dessiner le « paysage sonore » écouté.

CRIE de Mariemont, Arboretum et Parc historique de Mariemont à 7170 Manage (La Hestre), T. 064 23 80 10, F. 064 23 80 19, [jp.cokelberghs@crie-mariemont.be](mailto:jp.cokelberghs@crie-mariemont.be), <http://mrw.wallonie.be/dgrne/education/crie/mariemont>.

## Faire une carte sonore

### Public

- primaire (à partir de la 4e) et secondaire

### Objectifs

- Identifier les différentes ambiances sonores du quartier ou de la ville.
- Prendre conscience des problèmes du bruit, réfléchir sur nos comportements et agir sur l'environnement.

### Contexte

- La cartographie sonore est en général un excellent moyen pour approcher la réalité environnante des enfants. Les constats obtenus et les questions soulevées par les enfants à la suite de l'enquête de terrain pour la réalisation de la cartographie sont propices à de nombreuses exploitations.

### Sur le terrain

Répartis en petits groupes et accompagnés, les enfants arpentent les rues du quartier qui leur a été attribué. Munis d'un plan et d'un magnétophone, ils relèvent sur une fiche les bruits entendus et les enregistrent.

### En classe

À partir des relevés et des enregistrements effectués, comparer les différentes ambiances sonores, discuter des causes possibles de ces différentes ambiances, réaliser une typologie - un code de couleurs peut être réalisé pour la réalisation de la cartographie sonore (activités humaines, animaux, nature, présence humaine, ambiance, ressenti agréable, désagréable...).

D'après une animation pédagogique du Centre d'Initiation à l'Environnement Urbain (CIEU), dans leur revue *Place du Rivage* n° 3 été 2001 (voir Outils p 14).



## Cric, crac, boum, tût...

### Public

- 6-9 ans (transposable aux plus petits).

### Objectifs

- Prendre conscience qu'une sensation sonore peut être illustrée.
- Découvrir et employer des onomatopées.

### Contexte

- Le son est parfois difficile à rendre en mots. Une méthode pour la langue utilise pour représenter un son s'appelle l'onomatopée. Les enfants connaissent beaucoup d'onomatopées et les utilisent à foison comme le broum de la voiture, le miaou du chat, le glouglou de l'action de boire. Essayons de les exploiter pour créer le paysage sonore d'une illustration.

### Préparation

L'enseignant commence par lister un grand nombre d'onomatopées. Sur la même feuille, il ajoute des dessins ou

des images représentant les actions correspondant à ces onomatopées (la fiche pédagogique du dossier À l'école bRuissonnière propose des dessins et des onomatopées).

### Déroulement

Les enfants doivent relier chaque dessin ou image à l'onomatopée correspondante. Ensuite, pour corriger le jeu, les enfants peuvent imiter à haute voix ces « illustra-sons » et aussi en reproduire d'autres, qui ne figurent pas dans le jeu.

Pour aller plus loin, on peut leur demander de parcourir une ou plusieurs albums de BD avec comme consigne de repérer des façons d'exprimer le bruit dans un dessin. Ensuite, pourquoi ne pas leur proposer de réaliser eux-même une saynète ou un dessin qui tambourine, tape, crie et croque... en tentant de trouver les formes et expressions qui expriment le mieux les sons. D'après le dossier À l'école bRuissonnière (voir Outils p. 14), fiche d'animation n° 6.

## En prolongement de ces activités

Au terme de ces animations, il est intéressant de donner une suite à la sensibilisation et à la réflexion amorcées, par exemple par l'engagement des enfants dans des actions concrètes. Sans oublier qu'ils aiment le bruit et la vie qu'il s'en dégage ; attention donc de ne pas imposer une vision orientée exclusivement vers les nuisances sonores.

- Toutes ces activités peuvent être suivies d'une discussion sur le monde sonore qui nous entoure : par exemple les répercussions liées aux effets bénéfiques (sons mélodieux, musiques

appréciées...) ou agressifs (bruits très forts, désagréables...).

- Cette sensibilisation pourrait être menée sur le terrain de leur école et déboucher sur une réflexion des actions à mener pour améliorer la situation (voir animations organisées par l'asbl Coren p. 12) ; avec des élèves du secondaire, on pourra même rencontrer les personnes responsables pour évaluer la faisabilité des propositions. À la suite de ce travail, on pourra aussi proposer de mener une

campagne d'information au sein de l'école.

- On peut aussi exploiter la piste de la créativité. Il pourrait s'agir de monter une exposition sur leurs différentes perceptions du bruit, dans leur quartier, dans l'école ou à la maison ou de créer des jeux autour de l'univers sonore.
- On pourrait aussi parler avec les enfants des moyens qu'il faut mettre en œuvre pour se protéger des bruits nuisibles (casque, isolation acoustique) ou pour réduire, par exemple, les perturbations

engendrées par un aéroport, une voie rapide, une discothèque...

### Pour les plus grands

- Ils peuvent effectuer une recherche d'articles de presse sur différents aspects du bruit, et analyser la place donnée à ce thème par les journaux.
- À partir d'une discussion sur les bruits qui nous entourent - notamment en milieu urbain, on peut pousser le débat sur les questions de mobilité et de nos habitudes dans ce domaine.

# Découvrir la ville pour s

Parler de patrimoine sans parler d'histoire, découvrir son environnement urbain pour soi-même reconstruire la sienne : le défi que les Classes de Patrimoine c



**P**OUR ELLES, la ville est un espace de grande liberté où tout serait permis. Un espace de violence, d'agressivité, avec ses mauvaises rencontres aux influences pas toujours raisonnables ou avouables. Elles, elles ont entre treize et dix-huit ans. Leur parcours les a amenées derrière les portes de l'IPPJ de Saint-Servais, une institution publique de protection de la jeunesse réservée aux délinquantes en herbe.

Une fois par an, les plus motivées d'entre elles suivent les animateurs des Classes de Patrimoine de la province de Namur. L'objectif ? Parvenir à leur donner une image positive de cet environnement urbain teinté de galère. Pendant une semaine, chacune tentera d'ouvrir les portes de l'avenir. Une gageure.

## Modus operandi

Le programme est chargé, intense. D'abord une petite préparation préalable à la semaine proprement dite, sous forme d'une entrevue avec l'équipe et d'une matinée d'introduction à la notion de ville, d'une prise de contact. Au son d'une musique symbolique, la demi-douzaine de filles est accueillie dans un décor représentant la ville neutre et sans âme. Tout au long de la semaine qui suivra, elles devront lui donner vie, lui donner leur vie, leur vécu fait de couleurs et de sentiments à fleur de peau. Un exécutoire autant qu'une évaluation.

Le premier jour venu, le lundi suivant, les choses sérieuses commencent. Départ en vélo, direction le commissariat pour une visite de la police de roulage. Pas de répression ici mais bien de l'aide, de l'écoute réciproque, de l'éducation. On y parle mobilité mais aussi de relations pas toujours faciles. En fin de matinée, le petit groupe prend la direction de la crèche, histoire de découvrir une autre facette de la vie en collectivité et – qui sait – d'éveiller des vocations. Sur le chemin, elles admirent quelques tags pimentant les murs de la capitale wallonne et prennent chacune une photo de leur bati-nature préféré – ce qui suscite l'attention.

## De l'observation à la création

L'après-midi, retour dans les locaux des Classes de Patrimoine, dans les renforts de la citadelle de Namur. L'heure est à la construction, à l'appropriation, à l'expression. Un carnet de trace

sera ainsi nourri progressivement au fil de la semaine, par les photos, les poèmes, les impressions, les bricolages. « *Il est important qu'il y ait une production réelle* – précise Rose-Marie LANEAU, animatrice – *qu'elles puissent repartir avec des choses pas seulement dans la tête mais aussi dans les mains.* »

La journée se clôture par un atelier de « graffitis », animé par un jeune tagueur. Pour Nathalie, Anne-Laure et leur copine, c'est l'occasion de s'essayer à une technique mais aussi à un mythe, celui de l'artiste bravant l'interdit. Mais le symbole de la transgression et de l'adrénaline laisse vite place à une réflexion riche et formative. Pourquoi les jeunes font-ils des tags ? A-t-on le droit ? Comment l'obtenir ? « *On en revient toujours à cette idée de vie en collectivité, de citoyenneté, de la ville et de son environnement dans sa dimension humaine* », explique Alain PASLEAU, coordinateur des Classes de Patrimoine de la Province de Namur.

## L'envers du décor

Tout au long de ces cinq jours, les adolescentes passent en revue le tissu social, le « vivre ensemble » d'une ville. Ce fil rouge amène les filles à la rencontre des nombreux acteurs qui font la cité : elles découvrent Infor-Jeunes, assistent à un cours de l'académie des beaux-arts, visitent la bibliothèque, dissèquent diverses associations. À chaque fois, elles feront l'objet de la même considération, de la même écoute, que ce soit dans le chef du policier, de l'échevin des affaires sociales ou de l'écrivain Colette NYS-MAZURE.

« *Lorsque l'on connaît l'intérieur des bâtiments, ceux qui y travaillent, lorsque l'on a photographié une porte misérable en se recroquevillant sur son pas, on ne passe plus devant de la même manière* », souligne Alain Pasleau.

« *L'important, c'est que les animateurs fassent vivre les éléments rencontrés, en les reliant, en suscitant la réflexion transversale* – ajoute sa collègue Rose-Marie – *on passe d'une chose à son contraire, pour ensuite nuancer, comme en passant du policier au tagueur* ».

## Le début de la reconstruction

Pour les deux animateurs des Classes de Patrimoine, travailler



# Sortir de la délinquance

ain dans ce qu'il a d'humain, aller à la rencontre des acteurs qui en font la vie de la Province de Namur ont relevé avec des jeunes en difficulté.

avec ce type de public apporte toujours un petit quelque chose en plus, même si la démarche reste la même. « *Avec ces filles, on a encore davantage la sensation d'être utile - témoigne Alain. - Et si on ne l'était pas, elles nous le diraient immédiatement, tant elles sont vraies. On ne se rend compte qu'après coup à quel point c'est riche, et tant mieux, car lorsque l'on sait précisément où l'on va, on ne va jamais très loin.* » Aller loin, nul doute que les participantes l'auront réussi.

Au bout de cette semaine, chacune de ces écorchées vives aura donné quelque chose d'elle-même, aura posé une pierre pour la reconstruction de leur ego brisé. « *Pour une fois on m'a écoutée - voit-on inscrit en grand sur une feuille d'évaluation finale - surprise par les rencontres, et de voir les choses que j'ai réussies à faire.* »

Christophe DUBOIS

## Les Classes de Patrimoine, c'est aussi...

Les Classes de Patrimoine de la Province de Namur ont pour objectif de sensibiliser l'enfant à son patrimoine historique et naturel en le mettant en contact direct avec des sites. Les animatrices veulent ainsi susciter une appropriation personnelle des lieux par des méthodes actives et une approche sensorielle.

À Namur, un large programme d'animations est proposé sous forme d'une ou plusieurs journées consécutives (possibilité d'une semaine d'internat intitulée « Semaine Médiévale »). Citons pour exemples : « Patrimoine historique » (les premières traces de l'homme à Namur, la ville s'installe et se développe, la ville travaille et s'organise, le Château Comtal), « Patrimoine naturel » (bords de Meuse, bords de Sambre, Parc Louise-Marie, arbres remarquables).

Dans toutes les communes de la Province de Namur, les Classes de Patrimoine proposent « Une découverte du patrimoine local », pour les enfants de 6 à 12 ans, par des pédagogies de projet, de terrain et de contrat, à raison de 2 à 7 séances d'animation selon le projet choisi.

Signalons également la possibilité de louer une série de malles pédagogiques pour une découverte active des parcs et jardins avec des enfants de 5 à 12 ans.

Enfin, l'équipe des Classes de Patrimoine se propose d'accompagner des projets à plus long terme.

Classes de Patrimoine, 8 Route Merveilleuse à 5000 Namur (081 22 55 60 - [classes.patrimoine@province.namur.be](mailto:classes.patrimoine@province.namur.be)) [www.province.namur.be](http://www.province.namur.be).

Contacts :

- Les trois animatrices : Madeleine DELVAUX, Claire CHAIDRON et Rose-Marie LANEAU.
- Le coordinateur : Alain PASLEAU.



## Côté jeunesse

### Courage, petit renard

Au fil des aventures d'un renardeau égaré, les enfants font la connaissance des ani-



maux de la forêt, découvrent leurs comportements et apprennent à reconnaître leurs cris. Une belle histoire à lire et à écouter invitant à la découverte de la forêt et du renard.

S. FRATTINI et M. GENESTE, Éd. Milan jeunesse, 2003, livre + CD env. 14,50 €.

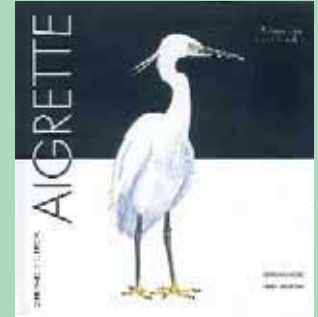
### Collection Les oiseaux du bord de mer

Pour faire connaissance avec les oiseaux du littoral, voici une collection qui a déjà tiré

le portrait de neuf d'entre eux : aigrette, avocette, balbuzard, Cormoran, flamant, fou de bassan, goéland, macareux et tadorne. Pour chaque ouvrage, des textes présentent les modes de vie de l'oiseau, insistant particulièrement sur ses relations avec le milieu naturel dans lequel il évolue. Le tout est illustré par des dessins, pastels ou aquarelles. À partir de 7 ans.

Philippe HUET (auteur) et Jean CHEVALIER (dessinateur), Éd. Hesse et Dexia, avec le concours du Conservatoire du littoral et de la

Fondation Dexia Crédit Local, 2001 à 2003 selon les titres, env. 10,60 €.

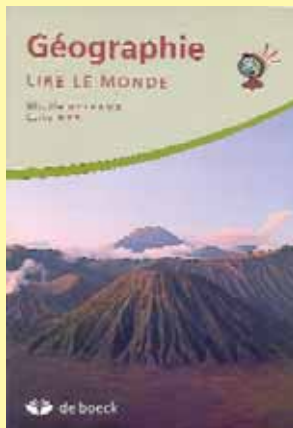


## Pédagogie

Manuel de géographie

### Lire le monde

Un manuel destiné aux élèves



de 14 à 18 ans qui propose, quel que soit le réseau d'enseignement, une mise en œuvre concrète des Compétences terminales en géographie. Un ouvrage en deux parties qui incite d'abord à une réflexion sur les interrelations entre l'être humain et le monde, sur l'utilisation de la géographie pour comprendre un problème, sur les mots-clés qu'on emploie dans ce domaine. Dans la seconde partie, on trouve des pistes pour permettre à l'élève d'étudier une situation-problème dans un espace géographique choisi. L'ensemble est très compréhensible, avec de nombreux exemples concrets. Un bon préambule pour avoir envie d'aller plus loin et notamment avant d'abor-

der la lecture d'un atlas. Mireille DELVAUX, Cathy NYS, Éd. de Boeck, Bruxelles, 2002, env. 24,50 €.

### Les systèmes de gestion de l'environnement à l'école

Les Actes du séminaire européen organisé par Coren (Coordination Environnement) et l'Association Universitaire pour l'environnement en novembre 2002 sont parus. Le but était de faire connaître et de promouvoir les systèmes de management environnemental qui sont mis en œuvre dans des écoles wallonnes (Institut Robert Schuman) et en Europe (France, Allemagne, Italie). Exposés et débats sur ces démarches sont consignés dans ce document téléchargeable sur [www.coren.be/sme/index.html](http://www.coren.be/sme/index.html).

### Habiter en ville ou à la campagne ?

Le 7 octobre 2002, Journée mondiale de l'habitat, la Région wallonne décidait d'organiser une action pédagogique à destination des élèves de l'enseignement supérieur. L'objectif était de les sensibiliser d'une part à l'attrait des différentes formes d'habitat en milieu urbain et, d'autre part aux coûts de la désurbanisation. Le souci

était notamment de démystifier l'idéal de « la maison 4 façades à la campagne » dont la prolifération pose nombre de problèmes environnementaux.

Le Laboratoire de Méthodologie de Géographie de l'Université de Liège fut chargé de la conception du projet qui impliqua six classes du secondaire supérieur issues de tous les réseaux et de toutes les provinces wallonnes. Ce travail de sensibilisation comportait 3 étapes : quelques cours préparatifs, une journée de visite et de débat entre les 120 participants, et quelques cours consacrés à l'exploitation des apprentissages et à l'évaluation.

Expérience très appréciée par tous, il a été décidé d'en garder une trace qui puisse servir d'outil pédagogique pour d'autres actions de sensibilisation.

Ce document très précis et reproductible, propose une approche didactique originale et dynamique. Il est disponible sous forme d'un CD-Rom (DGATLP, 081/33 23 19) ou peut être téléchargé sur <http://mrw.wallonie.be/dgatlp/logement/dossier> (rubrique « logement »).

DGATLP = Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine en Région wallonne.

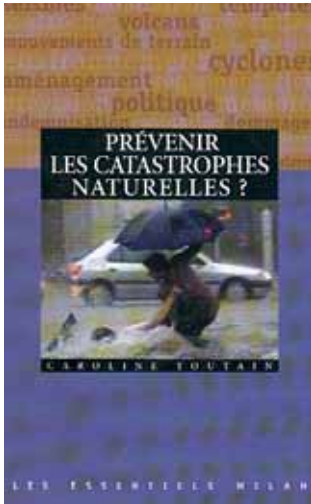
### Le panel de citoyens

En 2001, durant quatre mois, 62 habitants tirés au sort ont travaillé ensemble pour remettre aux autorités politiques leur avis dans le cadre de la future révision des plans de secteur du Brabant wallon. Cet ouvrage propose une analyse de cette première expérience de panel menée en Belgique. Un outil à l'usage des décideurs et des citoyens, « les seuls à pouvoir donner un avenir à ce dispositif novateur dans notre paysage démocratique ». Par ailleurs, une cassette vidéo illustrant quelques moments forts du panel de citoyens a été réalisée.

Florence ANDRÉ-DUMONT, Fondation pour les Générations Futures, Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon, avec le soutien du Ministère de la Région wallonne, 2002, téléchargeable gratuitement sur le site [www.fgf.be](http://www.fgf.be), disponible gratuitement (ainsi que la vidéo) auprès du MET (Ministère de l'Équipement et des Transports, 081 77 38 22) ou du MRW (Ministère de la Région wallonne, 081 22 21 03).



## Prévenir les catastrophes naturelles ?



Avalanches, tempêtes, inondations, coulées de boue, séismes, éruptions volcaniques font partie des catastrophes naturelles qui risquent de s'abattre sur la France (et ses départements d'Outre-Mer). Des risques majeurs que connaissent également d'autres pays européens. Ce petit livre de la collection

Essentiel Milan présente ces différents types de cataclysmes et fait le tour, de façon claire et concise, des moyens mis en œuvre chez nos voisins pour les prévoir et les prévenir. Un regard aussi sur l'évolution de notre perception du risque et de nos comportements pour limiter les dégâts lors des catastrophes naturelles.

Caroline TOUTAIN, Éd. Milan, Coll. Les Essentiels Milan, 2001, env. 4 €.

## Lutte contre les changements climatiques

Enjeux et initiatives d'acteurs français

Un guide publié par le Comité 21 (un réseau d'acteurs français pour le développement durable) qui fait le point sur la problématique des changements climatiques : explication de l'augmentation de l'effet de serre et de ses impacts, repères sur les engagements internationaux et nationaux, possibilités d'action, acteurs et secteurs d'intervention (trans-

ports, bâtiments, déchets, etc.) illustrés de nombreux exemples d'initiatives françaises. Un livre exhaustif, utile pour comprendre les liens entre la lutte contre les changements climatiques et l'évolution des modes de fonctionnement de nos sociétés occidentales.

Comité 21, ADEME (Agence De l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie), Gaz de France, une édition du Comité français pour l'environnement et le développement durable, 2003. Gratuit sur demande à Comité 21 33 (0) 1 43 27 84 23) ou téléchargeable sur le site [www.comite21.org](http://www.comite21.org).

## Réserves de biosphère

Des lieux privilégiés pour les hommes et la nature

Les réserves de biosphère sont des zones d'écosystèmes reconnues par l'UNESCO qui doivent remplir trois fonctions : protection de la biodiversité, développement économique et humain durable et éducation et formation environnemen-

tales. Le concept part du principe qu'il faut laisser les aires protégées ouvertes sur la région alentour et impliquer les populations locales pour assurer une conservation à long terme. Cet ouvrage met en lumière les origines et l'évolution du concept de réserve de biosphère. Surtout, il donne un large aperçu des expériences et des projets réalisés dans ce domaine aux quatre coins de la planète, avec de nombreuses illustrations. Dans l'immédiat, il n'existe pas de réserve de biosphère en Belgique; en France, par exemple, la Camargue, les Cévennes ou les Vosges du Nord ont reçu ce statut. Pas un livre à dévorer du début à la fin, mais plutôt où piocher des informations, des réflexions au gré de la découverte.

MAB-UNESCO, Éd. UNESCO, Paris, 2003. Sur commande en librairie ou sur le site des éditions UNESCO <http://upo.unesco.org/>, env. 16 €.

- ◆ n° 22 : Eau ◆ n° 23 : Littoral
- ◆ n° 24 : Vélo ◆ n° 25 : Nature en cage
- ◆ n° 26 : Alimentation ◆ n° 27 : Publicité verte, Pub à l'école
- ◆ n° 28 : Énergie ◆ n° 29 : Art et Environnement
- ◆ n° 30 : Éco-tourisme ◆ n° 31 : Patrimoine ◆ n° 32 : Propreté publique
- ◆ n° 33 : Internet ◆ n° 34 : Opération Sources
- ◆ n° 35 : Audit environnemental ◆ n° 36 : Mobilité ◆ n° 37 : Forêt
- ◆ n° 38 : Animation ◆ n° 39 : Agriculture et Alimentation (copies 2 €)
- ◆ n° 40 : Développement durable
- ◆ n° 41 : Prévention des déchets (copies 2 €)
- ◆ n° 42 : Parcs et Jardins
- ◆ n° 43 : Patrimoine ◆ n° 44 : Cadre de vie et participation
- ◆ n° 45 : Environnement et Santé ◆ n° 46 : Habitat écologique
- ◆ n° 47 : Migrations
- ◆ n° 48 : Mesurons les pollutions
- ◆ n° 49 : De l'ErE au Musée ◆ n° 50 : Paysages
- ◆ n° 51 : L'ErE à l'école
- ◆ n° 52 : Consommation responsable
- ◆ n° 53 : Émois... et moi dans la nature
- ◆ n° 54 : Touristes or not touristes?
- ◆ n° 55 : Vous avez dit développement durable?
- ◆ n° 56 : Air & climat
- ◆ n° 57 : CréActivités ◆ n° 58 : Aux fils de l'eau
- ◆ n° 59 : Pour tout l'ErE du monde
- ◆ n° 60 : Silence, on écoute.

À paraître - n° 61 : Les déchets.

◆ Abonnement, 4 numéros l'an (10 €).

## Déjà 60 numéros parus

Pour vous procurer un numéro de **SYMBIOSES** ou un abonnement, deux possibilités :

✎ Verser directement le montant sur notre compte avec les numéros choisis de « **SYMBIOSES** » (2€ jusqu'au n° 33 - 2,5€ à partir du n° 34). Pour recevoir régulièrement **SYMBIOSES** (trimestriel, un an) : verser 10 € avec la mention « Cotisation **SYMBIOSES** ».

✎ Renvoyer ce bon par courrier ou par fax en cochant les mentions utiles et en indiquant :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

École/organisation : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Je verse à ce jour la somme de \_\_\_\_\_ € sur le compte du réseau IDÉE

Je souhaite une facture  oui  non

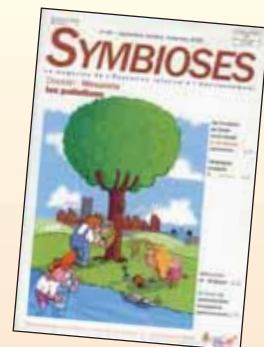
Date \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Compte n° 001-2124123-93

La commande sera expédiée dès réception du paiement.

Bon de commande également disponible séparément au Réseau IDÉE, 266 rue Royale, 1210 Bruxelles (Tél. : 02/286 95 70 - Fax : 02/286 95 79 - [symbioses@reseau-idee.be](mailto:symbioses@reseau-idee.be)).

Commandez **SYMBIOSES** depuis notre site Web : [www.reseau-idee.be](http://www.reseau-idee.be)



Surtout n'oubliez pas de donner un petit coup de fil avant toute activité. Les horaires, les dates et les lieux peuvent changer en dernière minute...

**Appel à projets**

**La nature à l'école**

Cette année encore, le Fonds Gaz naturel pour la Nature souhaite encourager les écoles belges de tous niveaux et tous réseaux, implantées dans des quartiers fortement urbanisés, à introduire plus de nature dans les espaces qu'elles occupent. Un appel à projets est lancé, les formulaires de candidatures sont à introduire avant le ve 28/11. Plus d'infos sur <http://www.kbs-frb.be> ou contactez le secrétariat : 02 549 61 90 - [gaz.fund@kbc-frb.be](mailto:gaz.fund@kbc-frb.be).

**Activités pour tous**

**Charloween**

Ve 31 octobre, transformez votre vélo en potiron volant, en monstre à 2 roues, en balai de sorcière... Participez à la grande parade déguisée à vélo. Photos, cadeaux, potion diabolique à la clé. Soyez les bienvenus, tout est gratuit ! La Maison des Cyclistes de Charleroi - Pro Vélo asbl - rue du Grand Central, 57 - B-6000 Charleroi - T. 071 53 58 50 - F. 071 53 58 53 - [charleroi@provelo.org](mailto:charleroi@provelo.org) - [www.provelo.org/charleroi](http://www.provelo.org/charleroi).

**Les couleurs de l'automne**

Di 9 novembre, dès 14h, venez passer un après-midi de détente à la ferme d'animation « Le Fagotin » en câlinant les animaux, en allant se promener en charrette ou à dos de poneys, en savourant des marrons cuits sur feu de bois et en dégustant le traditionnel vin chaud. Laissez-vous inspirer par les couleurs de l'automne et transformer les en aquarelles. Rens. et inscriptions : Le Fagotin ferme d'animation asbl - Roua, 10 - 4987 Stoumont - T. 080 78 63 46.

**Belle Fleur, Reinette, Godivert, Gris Braibant...**

Les Amis de la Terre ont le plaisir de vous inviter à leurs journées consacrées aux anciennes variétés de pommes. Au programme : expositions, informations et dégustations ! À Floreffe, les ve 7, sa 8 et di 9 nov et à Jambes sa 15 novembre. Infos : Les Amis de la Terre asbl - Place de la Vingeanne, 1-5100 Jambes - T. 081 40 14 78 - F. 081 40 23 54.

**On veut un bisou !**

Me 14 nov, les grands-parents pourront inviter gratuitement leurs petits enfants à vivre un après-midi au Museum des Sciences naturelles de Bruxelles sur le thème de l'amour. Au cours des activités qui jalonnent l'exposition « Fatal Attraction, quand



les animaux parlent d'amour », les grands-parents seront invités à révéler à leur progéniture comment ils se sont rencontrés et quand ils se sont donnés leur premier baiser. Accessible à tous. Réservez vos places gratuites en téléphonant au 02 627 45 41 (entre le 1<sup>er</sup> oct et le 14 nov). Une réservation = une place gratuite pour un petit-enfant. Museum des Sciences naturelles Rue Vautier, 29 - 1000 Bruxelles - [www.sciencesnaturelles.be](http://www.sciencesnaturelles.be). Infos 24h/24 T. : 02 627 42 38.

**Stages et formations**

**Stage nature**

Du lu 27 au ve 31 octobre, pour les enfants de 6 à 12 ans, au Centre de Délassement de Marcinelle - Av. des Muguets, 16 - Rens./Inscriptions : 071 29 74 00.

**Météo et Environnement**

Du lu 27 au ve 31 octobre, stage pour les enfants de 7 à 12 ans et de 12 ans et plus. Un stage pour comprendre le temps qu'il fait, deviner celui qu'il fera demain. Infos : CRIE de Mariemont (qui s'est équipé d'une station météorologique) T. 064 23 80 10 - [secretariat@crie-mariemont.be](mailto:secretariat@crie-mariemont.be).

**L'éco-bioconstruction en chantier**

« Comment minimiser les répercussions de la construction sur l'environnement et la santé ? ». Cette journée de formation aura lieu le Je 13 novembre à Namur. Infos et inscriptions : Réseau Écoconsommation - T. 071 30 03 01 - F. 071 50 96 78 - [ee.ecoconso@ecoline.org](mailto:ee.ecoconso@ecoline.org) - [www.ecoconso.org](http://www.ecoconso.org).

**Les déchets d'électroménagers la réalité du terrain**

Je 4 décembre journée de formation à Liège. Infos : Réseau Écoconsommation (voir ci-dessus).

**Jouets**

Les sa 31 janvier et di 1<sup>er</sup> février 2004, apprenez les différentes techniques de fabrication des jouets. Infos et inscriptions (120 euros) : aux ateliers de « La Main et l'Esprit » asbl - Rue Fierlant, 123 - T. 02 538 09 70 - [\[tesprit@hotmail.com\]\(mailto:tesprit@hotmail.com\) - \[www.multimania.com/mainetesprit\]\(http://www.multimania.com/mainetesprit\).](http://www.maine</a></p>
</div>
<div data-bbox=)

**À la rencontre des outils pédagogiques du CRHM**

Le Contrat de Rivière en Haute Meuse, en partenariat avec le service « Patrimoine culturel » de la province de Namur, vous proposent de découvrir trois outils pédagogiques (destinés aux 15/18 ans et aux 10-15 ans) pour plonger dans notre patrimoine bleu à travers des jeux de rôles, des clips vidéos, des panneaux didactiques, lors de deux journées de formation - découverte, les ve 7 et sa 8 ou les ve 28 et sa 29 novembre (inscriptions avant le 28 oct), à l'auberge de jeunesse de la Plante - rue Félicien Rops, 8 - 5000 Namur. Contact : Claire CHAIRON - T. 081 71 50 52 - Tarif : 15 €/2jours repas compris. Inscriptions limitées à 20 personnes. Ne tardez pas !

**Conférences et colloques**

**«Les batraciens et les reptiles à Bruxelles»**

Me 5 novembre à 19h30 à l'auditorium du CiVA, présentés par Ch. PERCSY. Rue de l'Ermitage 55 à Ixelles. Renseignements : Centre Paul Duvigneaud - 02 642 24 92.

**Colloque : l'école, 6 ans après le décret «missions»**  
Regards du Girsef

Ve 28 novembre à 8h30 à Louvain-la-Neuve, Auditoire Socrate 11. Girsef - T. 010 47 20 66 - F. 010 47 24 00 - [www.girsef.ucl.ac.be](http://www.girsef.ucl.ac.be).

**Forum Mondial du Développement Durable**

Les je 27, ve 28 et sa 29 novembre à Paris. Infos : Forum Mondial du Développement Durable - rue Simone Weil 17 - 75013 Paris - T. 0033 1 45 86 30 02 - F. 0033 1 44 23.98 24 - [contact@equitable-forum.org](mailto:contact@equitable-forum.org) - [www.equitable-forum.org](http://www.equitable-forum.org).

**Foires et expositions**

**Village de l'ErE**

Du me 15 au di 19 octobre, dans le cadre du Salon de l'Éducation, qui mettra également en valeur le livre de jeunesse, un espace sera réservé à l'éducation relative à l'environnement. Vous pourrez y

découvrir les stands d'une trentaine d'associations - ainsi que ceux du cabinet du Ministre FORET, du Service de Sensibilisation-Communication de la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement de la Région wallonne (DGRNE) - pour y dénicher des outils pédagogiques variés, des adresses utiles, des animations, des idées... Pour vous, et pour vos enfants ou élèves. Au Palais des Expositions de Namur, tous les jours de 10 à 18h.

**Exposition «Êtres de Bois»**



« Le visiteur entre dans un processus de remémoration où sont rappelés les différents domaines dans lesquels les arbres interviennent dans la vie de l'homme : logement, chauffage, outillage, soins du corps... » L'espace d'exposition se veut un parcours sensoriel. Dans un souci de rendre l'exposition accessible à tous, l'asbl Nature et Loisirs propose une adaptation de l'exposition pour les aveugles et malvoyants. Du sa 4 octobre au ma 4 novembre à l'Abbaye de Villers - 55, rue de l'Abbaye - T. 071 88 09 80 - F. 071 87 65 02 - [abbaye@villers.be](mailto:abbaye@villers.be) - [www.villers.be](http://www.villers.be).

**Expo fourmis et araignées**

Jusqu'au 16/11, le Centre Nature de Botrange organise une exposition sur les araignées et les fourmis. Présentation de ces petites bêtes trop souvent qualifiées de « mal-aimées » sous tous leurs aspects et de manière ludique ; ainsi, pour les plus petits, par le biais de scénarios adaptés, l'équipe « voyagera » avec les enfants dans les toiles d'araignées et dans la maison des fourmis (déguisements fourmis). Rens. : T. 080 44 03 00, F. 080 44 44 29, [botrange.centrenature@skynet.be](http://botrange.centrenature@skynet.be).

**Wauw ! Quel arbre !**

Exposition gratuite sur les arbres remarquables durant les quatre week-end de novembre, en marge des xxxviii<sup>e</sup> fêtes de la saint-Martin à Beauvechain. Infos : Action Environnement Beauvechain asbl - 19, rue du moulin à Eau - T. 010 86 71 83.

Pour connaître les stages, activités, formations, expositions organisées ici et là, toute l'année, surfez sur notre site [www.reseau-idee.be](http://www.reseau-idee.be), rubriques « agenda » ou « activités ». Inscrivez-vous aussi à notre news letter Infor'ere pour en être tenu informé régulièrement par e-mail : [infor.ere@reseau-idee.be](mailto:infor.ere@reseau-idee.be).